

RAPPORT D'IMPACT

2025



oney
YOUR MONEY YOUR WAY

Ce rapport est un rapport d'impact publié volontairement par Oney.

Le *Groupe BPCE* établit son rapport de durabilité conformément aux normes européennes de reporting en matière de durabilité (*European Sustainability Reporting Standards* ou *ESRS*). Conformément à l'article 10 du règlement CRR (UE) n° 575/2013, *Oney*, établissement affilié de manière permanente à *BPCE*, est compris dans l'entité consolidante du *Groupe BPCE* et inclus dans les informations consolidées en matière de durabilité du *Groupe BPCE*. *Oney* est donc exempté de rapport de durabilité obligatoire.

Les informations consolidées en matière de durabilité du *Groupe BPCE* sont accessibles sur le site internet de *BPCE* : <https://www.groupebpce.com/app/uploads/2026/05/260507-rapportdurabilite-2025-fr.pdf>.



Jean-Pierre CHARLES,
Directeur Général.

Conscients du rôle que nous avons à jouer dans la société, **nous réaffirmons en 2025 notre ambition d'être une banque plus responsable et plus humaine.** Notre mission est claire : accompagner nos clients et nos partenaires dans leurs projets, tout en intégrant les impacts environnementaux et en plaçant l'humain au cœur de nos décisions.

Après un premier Rapport d'Impact publié en 2024, véritable exercice de transparence sur notre performance RSE, nous sommes fiers de présenter cette nouvelle édition. Le Rapport d'Impact 2025, mis à disposition sur [Oney.com](https://www.oney.com), rend compte de nos avancées, de nos choix, et des défis qui restent à relever, avec la même exigence de clarté et de redevabilité envers l'ensemble de nos parties prenantes.

Sur **le pilier Planète**, nous poursuivons la réduction de l'impact carbone de notre empreinte propre, tout en continuant à investir dans notre développement. Cette trajectoire illustre une conviction forte : croissance et performance environnementale ne s'opposent pas. Elles se renforcent lorsque l'on mesure, pilote et améliore en continu.

Sur **le pilier Partenariats Durables**, nous affirmons notre rôle d'acteur de la finance durable : en 2025, 124 M€ de chiffre d'affaires ont été financés auprès de nos partenaires, dont une part très majoritaire en lien avec l'économie circulaire. Nous renforçons également nos collaborations avec des acteurs de l'économie durable et développons des produits qui participent à la transition environnementale, comme des solutions dédiées à la rénovation de l'habitat ou encore l'assurance avec réparation.

Enfin, parce qu'aucune transformation durable ne se fait sans engagement collectif, **le pilier People** guide notre action au quotidien.

Nous avons déployé un plan de formation ambitieux, une formation intitulée « *Les Fondamentaux de l'Impact* » pour l'ensemble des équipes, une autre dédiée à la lutte contre le greenwashing pour nos communicants, ainsi que la Fresque de l'économie circulaire, afin de renforcer notre culture commune et notre capacité à agir. Nos indicateurs RH traduisent cette dynamique, à l'image de notre index d'égalité professionnelle de 92/100.



**DÉMONTRER QUE LA FINANCE
PEUT ÊTRE UN LEVIER CONCRET
DE TRANSITION**



Ce rapport d'impact 2025 confirme notre cap : allier développement et performance environnementale, et démontrer que la finance peut être un levier concret de transition. Portés par l'engagement de nos équipes et la confiance de nos actionnaires, *BPCE* et *ELO*, nous sommes prêts à accompagner un business en plein développement, au service d'une création de valeur plus durable, plus partagée et plus utile.

Sommaire.

I. Les enjeux de durabilité au cœur de la gouvernance et de l'engagement de Oney.....8

- 1. Partenaire de la transformation du commerce
à travers une politique RSE intégrée
à son modèle de développement..... 10
- 2. Une approche pragmatique
pour un impact plus durable 18
- 3. Une gouvernance portant les enjeux
de durabilité au plus haut niveau20
 - 3.1 Rôle des organes de surveillance et de direction 20
 - 3.2 Gouvernance Oney sur les sujets de durabilité 22
 - 3.3 Dispositif de pilotage des enjeux ESG « Impact Inside » .. 23
- 4. Prise en compte des risques ESG24
- 5. Une prise en compte des enjeux extra-financiers
par l'intermédiaire des partenariats durables
et des parties prenantes.....26
 - 5.1 Le dialogue avec les parties prenantes au cœur
de notre stratégie d'impact..... 26
 - 5.2 Les enjeux ESG de Oney 30

II. Contribution à la décarbonation de l'économie et au développement de pratiques circulaires.....32

- 1. Accompagnement des clients
dans leur transition environnementale 34
- 2. Empreinte propre de Oney 36

III. Politique RH centrée sur l'humain, la coopération et le bien-être des collaborateurs42

- 1. Droits humains 44
- 2. Attractivité et développement des compétences..... 46
 - 2.1 Attractivité 46
 - 2.2 La compétence au cœur des politiques RH 49
- 3. Dialogue social et conditions de travail 50
 - 3.1 Dialogue social..... 50
 - 3.2 Rémunération 52
 - 3.3 Qualité de vie au travail..... 54
 - 3.4 Prévention des risques et sécurité au travail..... 57
- 4. Égalité des chances et lutte contre les discriminations 58
 - 4.1 Mixité et égalité professionnelle 59
 - 4.2 Handicap 60
 - 4.3 Lutte contre la discrimination et le harcèlement..... 61
- 5. Indicateurs chiffrés 62
 - 5.1 Caractéristiques des salariés de l'entreprise 62
 - 5.2 Santé et sécurité..... 63

IV. Être une banque inclusive qui protège 64

1. La satisfaction client au cœur des préoccupations..... 66

- 1.1 Mesure de la satisfaction client66
- 1.2 Gestion des réclamations67

2. Proposition d'une offre de produits au plus grand nombre..... 68

- 2.1 Protection des clients fragiles.....68
- 2.2 L'accessibilité numérique pour garantir l'inclusion de tous.....70

3. Protéger les intérêts du client..... 72

- 3.1 Garantir une offre transparente.....72
- 3.2 Protection des données personnelles et utilisation
respectueuse des données clients.....74

V. Éthique et responsabilité 76

1. Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires 78

- 1.1 Promotion d'une culture éthique78
- 1.2 Protection des lanceurs d'alerte79

2. Encadrer les activités dans l'intérêt des clients de la société 81

- 2.1 Prévenir et détecter les cas de corruption
et autres atteintes à la probité.....81
- 2.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme82
- 2.3 Respect des sanctions nationales
et internationales (embargos, gels des avoirs).....85

3. Une politique d'achats responsable 86

- 3.1 Une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs86
- 3.2 Des critères sociaux et environnementaux
pour sélectionner les fournisseurs.....87
- 3.3 Dispositif des délais de paiement87

Glossaire.....88





I. Les enjeux de durabilité au cœur de la gouvernance et de l'engagement de Oney

1.

PARTENAIRE DE LA TRANSFORMATION
DU COMMERCE À TRAVERS UNE POLITIQUE RSE
INTÉGRÉE À SON MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

2.

UNE APPROCHE PRAGMATIQUE
POUR UN IMPACT PLUS DURABLE

3.

UNE GOUVERNANCE PORTANT LES ENJEUX
DE DURABILITÉ AU PLUS HAUT NIVEAU

4.

PRISE EN COMPTE DES RISQUES ESG

5.

UNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX
EXTRA-FINANCIERS PAR L'INTERMÉDIAIRE
DE NOS PARTENARIATS DURABLES
ET NOS PARTIES PRENANTES

1. PARTENAIRE DE LA TRANSFORMATION DU COMMERCE À TRAVERS UNE POLITIQUE RSE INTÉGRÉE À SON MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

En plus de 40 ans d'existence, Oney est devenu **l'allié stratégique des commerçants**. Ses expertises dans le paiement, le financement, les assurances, la lutte anti-fraude, et sa position de **leader du paiement fractionné en France**, constituent des forces reconnues sur son marché, qui permettent aujourd'hui à plus de **37 000 commerçants partenaires en Europe** d'accélérer leur développement et de répondre aux nouveaux usages de consommation.

Dans un contexte économique teinté, depuis plusieurs années, par la baisse du pouvoir d'achat, les solutions de financement de la consommation se sont imposées comme de véritables alliées pour plus de 8,6 millions de clients qui utilisent Oney pour réaliser leurs achats tout en conservant une maîtrise de leur budget. Ce positionnement unique fait de Oney **un acteur essentiel pour la vitalité du commerce**.



LES GRANDS ENJEUX DE LA SOCIÉTÉ



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

+1,45°C dès 2023 vs. l'ère préindustrielle.



TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Hausse de 45% du nombre de personnes de plus de 80 ans au sein de l'UE d'ici à la fin des années 2030.



TRANSITION GÉOPOLITIQUE

Intensification des enjeux de souveraineté et des relocalisations industrielles.



TRANSITION TECHNOLOGIQUE

800 millions d'utilisateurs hebdomadaires de ChatGPT après 3 ans (source : openAI).



NOTRE ADN

DOUBLE ACTIONNARIAT

Une expertise de plus de 40 ans, un actionnariat mixte :

- › Groupe BPCE (50,1 %) ;
- › Groupe ELO (49,9 %).

DIMENSION EUROPÉENNE

Une présence européenne pour accompagner le développement de nos partenaires commerçants.

DES ENGAGEMENTS

Soutenir une consommation plus durable, respecter la planète et placer l'Humain au cœur de nos actions.



NOS ATOUTS

COLLABORATEURS

- › 1 966 collaborateurs ;
- › Taux d'emploi des personnes en situation de handicap : 7,44% ;
- › 92/100 index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

UNE COUVERTURE DE TOUS LES BESOINS

Une gamme de solutions large : paiement différé, Buy Now Pay Later (BNPL), prêt personnel, assurances, lutte contre la fraude, ...

DES EXPERTISES RECONNUES

Leadership en France sur le paiement fractionné.



NOTRE STRATÉGIE DES 3P

PLANÈTE

Contribuer au respect de la planète en :

- › Facilitant l'accès à des biens et des services respectueux de l'environnement et en accompagnant une consommation plus durable ;
- › Agissant sur notre impact environnemental.

PEOPLE

Placer l'humain au cœur en :

- › Menant des actions en faveur de l'inclusion, la diversité et la solidarité ;
- › Offrant à nos collaborateurs un environnement propice au bien-être et à l'évolution professionnelle.

PARTENARIATS DURABLES

Créer de la valeur partagée en :

- › Étant l'allié stratégique des acteurs du mieux consommer ;
- › Accompagnant tous nos clients, quelle que soit leur situation, leur statut, leur besoin.

UNE IMPLANTATION
EUROPÉENNE

Au sens du présent document, l'appellation « *Oney Group* » vise l'ensemble des entités contrôlées par *Oney Bank SA* ; pour les besoins des présentes, elle sera désignée « *Oney* ».

En France, le Groupe exerce ses activités via les sociétés suivantes :

- › *Oney Bank SA (OBSA)*, incluant la Business Unit France ;
- › *OneyTrust SAS* ;
- › *In Confidence Insurance SAS* (ci-après « *ICI* ») ;
- › *Oney Bank SA* exerce également une activité en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas et en Roumanie, via la Libre Prestation de Services, ci-après « *LPS* ».

En Espagne, via la société *Oney Servicios Financieros*, ci-après « *Oney Espagne* »,

Au Portugal, via la succursale portugaise de *Oney Bank SA*, ci-après « *Oney Portugal* »,

En Pologne, via la société *Smartney Grupa Oney SA*, ci-après « *Oney Pologne* »,

En Roumanie, via la société *Oney Finances SRL*, ci-après « *Oney Roumanie* »,

À Malte, via les sociétés *Oney Insurance Limited* et *Oney Life Limited*, ci-après « *Oney Malte* ».



NOTRE CRÉATION DE VALEUR

FINANCEMENT DE 124 MILLIONS D'EUROS DE CA DURABLE

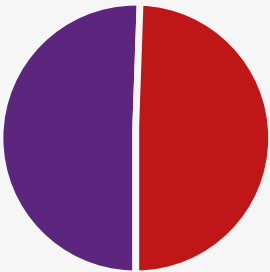
PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS		
Entité	Produits	Business Model
	› Crédit affecté › Prêt personnel › Crédit renouvelable › Eco PTZ	Crédits à la consommation
	› BNPL › Carte de crédit › Distributeur Automatique de Billets (DAB)	Services de paiement
	› Solutions de lutte contre la fraude	Lutte anti-fraude
	› Assurance crédit › Assurance paiement › Assurance prévoyance (invalidité, accident, chômage, panier, fin de mois) › Assurance chiens/chats › Assurance voiture	Assurance

CLIENTS ET PARTENAIRES

- › 8,6 millions de clients en Europe
- › 37 000 partenaires (retailers, PSP, commerçants, e-commerçants, ...)



50,1 %



49,9 %

- › Notation A+ S&P.
- › 2^{ème} acteur bancaire en France.
- › 25,7 Md€ de PNB en 2025.
- › > 21 % du financement de l'économie française.
- › Effectif : 100000 collaborateurs dans plus de 50 pays.

- › 3 entreprises. **Auchan** **RETAIL** **new immo** **oney**
- › Un actionnariat unique : familial et salarié.
- › 33 Md€ de chiffre d'affaires en 2025.
- › 152 761 collaborateurs dans 13 pays.

NOTRE ADN :
UN ACTIONNARIAT MIXTE BPCE ET ELO
OFFRANT UN ADN UNIQUE DE COMMERÇANT ET DE BANQUIER

Depuis 2019, le Groupe BPCE est actionnaire à hauteur de **50,1%** du capital de Oney, aux côtés de ELO – société-mère du Groupe Auchan – à hauteur de **49,9%**. Oney est une banque unique dans le paysage commercial qui peut compter sur le soutien et les synergies offertes par ses deux actionnaires et qui dispose d'une culture entrepreneuriale mêlant des racines familiales, retail, mutualistes et bancaires.

AVEC UNE DIMENSION EUROPÉENNE

Oney porte l'ambition d'être **un acteur européen majeur du financement de la consommation**. Il accompagne ses clients **en France et à l'international** dans 9 pays.

NOTRE STRATÉGIE DES 3P

Oney est une entreprise engagée à travers une politique RSE intégrée à son modèle de développement. Pour faire face aux défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain, **Oney s'engage pour un monde plus juste, plus humain et plus durable**. Une ambition portée par trois piliers fondamentaux : **Planète, People et Partenariats Durables**.

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

OFFRES BtoC

Plus particulièrement, la mission de Oney est d'**accompagner les achats et la réalisation des projets de ses 8,6 millions de clients** en leur proposant des expériences d'achat digitales, simples et rapides.

Les solutions offertes à nos clients incluent :

- › **Le prêt personnel** que ce soit pour l'achat d'une voiture, la réalisation de travaux ou des projets de vacances ;
- › **Le crédit renouvelable** pour faire face aux imprévus de la vie, qui offre une solution de trésorerie rapide et accessible ;
- › **Le rachat de crédit** qui permet de regrouper les créances du client en un seul prêt.

OFFRES BtoB/BtoBtoC

Au niveau de la relation partenaire, la raison d'être de Oney est de construire et de **délivrer une proposition de valeur singulière et engagée au service de la satisfaction de nos partenaires, de leurs clients et de la planète**. Cette proposition passe par un accompagnement des clients de nos partenaires avec une proposition de produits variée, un recrutement de nouveaux partenaires avec une gamme complète d'assurances, de financements et de solutions de gestion de la fraude, une forte disponibilité de nos équipes, une aide au développement à l'international et un support au business.

Les solutions offertes aux clients des partenaires de Oney sont :

- › **Le BNPL** (facilité de paiement en 3 ou 4 fois par carte bancaire) ;
- › **Le crédit amortissable affecté** y compris pour le financement des prestations de service ;
- › Une offre couplée **éco prêt à taux zéro** (éco-PTZ) et crédit amortissable affecté pour permettre de financer des projets de rénovation énergétique ;
- › **Le Resplit** qui permet au client d'étaler son paiement sur une durée plus longue ;
- › **Le Forward Trade In** qui permet au client d'accéder à une offre innovante combinant financement et économie circulaire ;
- › **Des cartes de paiement** ;
- › **Le crédit renouvelable**.

À l'international, Oney est présent en tant que partenaire incontournable de l'écosystème européen de paiement. Nos solutions de paiements et de financements sont **accessibles via deux modes d'intégration** : soit directement via l'**API** (Application Programming Interface ou Interface de Programmation d'Application) **de paiement Oney** ou soit via l'**un de nos partenaires**.

Oney est certifié et accrédité dans tous les pays opérés : tous les flux et les données sont sécurisés.

OFFRES ASSURANCE

Oney au travers de sa filiale Oney Insurance et Oney Life, s'engage également à offrir à ses clients des solutions d'assurance adaptées à leurs besoins, afin de couvrir les risques et d'apporter une sérénité au quotidien. En particulier, il propose une large variété de produits d'assurance à ses clients dont :

- › Des **assurances emprunteurs** proposées avec la plupart des crédits Oney ;
- › Une **assurance garantissant les moyens de paiement** ;
- › Une gamme de **6 produits de prévoyance** visant à couvrir les principaux aléas de la vie tels que le décès, l'hospitalisation, l'invalidité et les blessures ;
- › Une **garantie achat** ;
- › Une **offre d'assurance Auto et Habitation** en cocourtage.

De plus, Oney propose des assurances affinitaires en collaboration avec ses enseignes partenaires.

OFFRES ONEYTRUST

Oney, au travers de sa filiale Oneytrust, se positionne comme **l'expert français de la lutte contre la fraude et l'identité synthétique** et fournit à ses partenaires la capacité de se protéger contre tous les types de fraude tout au long du parcours client :

- › Validation continue de l'identité ;
- › Orchestration des données ;
- › Détection proactive des fraudes ;
- › Base mutualisée des transactions des clients des partenaires (autorisation CNIL).



› L'accompagnement de nos clients et partenaires dans les défis qu'engendre la transition environnementale et sociale est une évidence : il doit s'intégrer pleinement dans tous les moments de vie de nos clients et, par extension, dans l'ensemble du commerce. Les impacts environnementaux, démographiques, géopolitiques et technologiques redéfinissent en profondeur les besoins, les usages et les attentes. Chez Oney, nous structurons notre action pour que nos solutions de financement, nos modes de paiement, nos assurances et nos dispositifs de prévention de la fraude **contribuent à un modèle de consommation plus durable, plus inclusif et plus sécurisé.**

L'essor des nouvelles technologies et la transformation rapide des usages renforcent cette exigence : ils nous donnent la responsabilité – et l'opportunité – de proposer des solutions toujours plus transparentes, plus responsables et plus protectrices. Notre ambition reste la même : être le partenaire financier qui accompagne les acteurs du commerce vers **des choix plus vertueux, au service d'une société en transition.**



Julien CAILLEAU,
Directeur BtoB,
Directeur Général Adjoint et en charge de la RSE.



2. UNE APPROCHE PRAGMATIQUE POUR UN IMPACT PLUS DURABLE

VISION 2030 – le projet stratégique du Groupe BPCE auquel adhère Oney - trace les grandes priorités de construire un projet de croissance au service de ses clients, dans une société marquée par quatre grandes transitions : **environnementale, démographique, technologique et géopolitique**.

Pour accompagner ces transitions, le Groupe BPCE mobilise sa présence territoriale, ses métiers et ses expertises pour permettre à ses clients, ses sociétaires et ses collaborateurs d'**affirmer leur pouvoir d'agir et d'aborder leur avenir en confiance**.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Face à l'urgence climatique, la démarche du Groupe BPCE vise à mettre en œuvre et déployer rapidement des mesures d'atténuation et d'adaptation aux impacts environnementaux et socio-économiques déjà tangibles. Rendre « *l'impact accessible à tous* »¹, c'est sensibiliser et accompagner massivement tous ses clients dans la transition environnementale via des expertises, des offres de conseil et des solutions globales.

En prenant appui sur les scénarios définis par la science, le Groupe BPCE et ses métiers dont Oney se positionnent en **facilitateurs des efforts de transition**.

IMPACT SOCIÉTAL

Oney fait de la lutte contre la fragilité financière un axe stratégique de sa politique Impact.

« IMPACT INSIDE » : UNE TRANSFORMATION INTERNE DE TOUTES LES ENTREPRISES DU GROUPE, À TOUS LES NIVEAUX

Pour élargir ses solutions à impact auprès de ses clients et accélérer sur chacune des dimensions de l'ESG, le Groupe BPCE a engagé une transformation de toutes ses entreprises à tous les niveaux. Il mobilise sa gouvernance et ses collaborateurs qu'il s'engage à former aux enjeux ESG, et agit sur ses propres activités en réduisant ses émissions carbone.

La stratégie de l'impact de Oney repose sur les 3P que sont Planète, People et Partenariats durables.

C'est pourquoi, Oney est engagé dans une démarche de développement durable, cherchant à minimiser son empreinte environnementale tout en œuvrant à avoir un impact plus positif sur la société. Conscient des enjeux environnementaux actuels, Oney a pris des mesures concrètes pour intégrer la durabilité dans ses activités en s'appuyant sur les éléments essentiels de sa culture d'entreprise que sont l'inclusion, la diversité et la solidarité.



ONEY CROIT FERMEMENT QUE LA FINANCE DOIT ÊTRE AU SERVICE DES INDIVIDUS, ET NON L'INVERSE.



Oney croit fermement que la finance doit être au service des individus, et non l'inverse. C'est pourquoi Oney s'engage à offrir des solutions qui respectent les intérêts de ses clients, en leur permettant de consommer de manière plus responsable et réfléchie. Son approche centrée sur le client vise à créer un espace où chacun a le pouvoir de prendre des décisions éclairées pour améliorer son quotidien.

Oney a pour ambition de devenir un partenaire financier de référence de l'économie circulaire et de la transition énergétique au travers de ses partenariats et de ses offres.

TRAVAILLER À RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL AUPRÈS DE SES CLIENTS

Des solutions à impact : la démarche vise à mettre en œuvre et déployer rapidement des mesures d'atténuation et d'adaptation aux impacts environnementaux et socio-économiques :

- › Accompagner les clients des enseignes partenaires dans la transition énergétique en proposant des solutions de financement, adaptées et intégrées aux parcours client, avec en France notre offre couplant éco PTZ et crédit amortissable affecté, parfois cocréées avec les partenaires (exemple de la rénovation énergétique avec Leroy Merlin, Effy et BPCE), au Portugal avec le prêt pour les énergies renouvelables récompensé en 2023 et 2024 par l'association Deco Proteste et également avec le financement des énergies renouvelables en Espagne ;

- › Proposer des cartes bancaires en PVC recyclé avec encoche et braille ;
- › S'inscrire dans une démarche d'économie circulaire en proposant des assurances affinitaires offrant la possibilité de réparation des biens assurés en complément des produits vendus par les enseignes partenaires pour favoriser la réparation des biens de consommation
- › Soutenir l'évolution du mix énergétique : face à l'urgence climatique, la priorité est d'accélérer l'avènement d'un système énergétique soutenable,

notamment en proposant des financements de panneaux photovoltaïques avec des offres de crédit amortissable affecté, pour contribuer à la production et à la consommation d'énergie renouvelable ;

- › Digitaliser la souscription des offres : en tant qu'acteur du e-Commerce, Oney possède une offre digitalisée très complète permettant ainsi de limiter son impact sur l'environnement en comparaison d'une offre physique (Agence bancaire). Cette offre lui permet également de répondre aux attentes de ses clients tout en respectant son engagement envers la planète.

ACCOMPAGNER TOUS SES CLIENTS

Oney s'engage à accompagner ses clients non seulement dans la réalisation de leurs projets, mais aussi dans une gestion financière éclairée et plus responsable. Dans ce cadre, Oney soutient des initiatives qui aident ses clients **à mieux comprendre et gérer leur budget au quotidien**. Oney est mécène, en France, depuis 2013 mais aussi partenaire de l'association Crésus, dévouée à l'accompagnement des personnes en fragilité financière et également partenaire au Portugal de l'association Sol Sem Fronteiras.

Depuis septembre 2020, Oney Bank SA initie avec les conseillers experts du réseau Crésus un programme à destination de ses collaborateurs, en contact avec les 6,7 millions de clients. Ce programme vise à renforcer l'accompagnement des clients autour de 3 volets :

- › **Détecter les clients fragiles**, en formant l'équipe Prévention à percevoir et interpréter les signaux de fragilité financière et adopter une posture de « *coach budgétaire* » ;
- › **Faciliter le lien entre la détection des clients fragiles et leur prise en charge** par l'équipe Prévention en intermédiation et en accompagnement budgétaire de Crésus ;
- › **Sensibiliser les clients fragiles** en mettant à leur disposition des contenus d'éducation budgétaire sur le site de Oney Bank SA et sur ses réseaux sociaux. Lien vers le hub de contenus [Oney.fr : https://www.oney.fr/guide-pratique-au-quotidien/conseils](https://www.oney.fr/guide-pratique-au-quotidien/conseils).

Oney Portugal et l'Organisation Non Gouvernementale pour le Développement (ONGD) Sol Sem Fronteiras ont promu au cours des cinq dernières années un programme d'éducation financière qui a touché environ 6800 étudiants, dans 78 écoles de différents niveaux d'éducation, totalisant 282 sessions, auxquelles ont participé 88 bénévoles de Oney Portugal. La 5^{ème} édition consécutive du programme de littératie financière, intitulée « *Je dis, tu comptes, il compte... tout le monde compte.* », a touché plus de 1 500 élèves, âgés de 11 à 17 ans.

Dans le cadre du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité, Oney travaille également **à rendre ses contenus et services numériques compréhensibles et utilisables par les personnes en situation de handicap**.

ONEY X FÉDÉRATION CRÉBUS

13

ANS DE PARTENARIAT SOLIDE

ONEY X SOL SEM FRONTEIRAS (RÉSULTATS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES)

282

SESSIONS
D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

78

ÉCOLES

6 800

ÉTUDIANTS

88

BÉNÉVOLES DE ONEY PORTUGAL

¹ L'impact accessible à tous : terminologie projet stratégique VISION 2030 : <https://www.groupebpce.com/le-groupe/plan-strategique/>

3. UNE GOUVERNANCE PORTANT LES ENJEUX DE DURABILITÉ AU PLUS HAUT NIVEAU

3.1 RÔLE DES ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION

La Direction de *Oney Bank SA* est assurée par deux dirigeants effectifs (au sens de l'article L. 511-13 du Code Monétaire et Financier) : Monsieur Jean-Pierre Charles, Directeur Général et Madame Stéphanie Clavié, Directrice Générale Adjointe et Seconde Dirigeante Effective – Directrice Finance Juridique et Achats.

La banque est administrée par un Conseil d'Administration composé de **10 administrateurs** nommés dans les conditions fixées à l'article 14 des statuts de *Oney Bank SA*, soit 5 administrateurs nommés sur proposition de *BPCE*, en ce compris le Président du Conseil d'Administration, et 5 administrateurs nommés sur proposition d'*ELO*. Au cours de l'exercice 2024, **2 censeurs** sont venus compléter le dispositif de gouvernance dont la moitié est nommée sur proposition de *BPCE* et l'autre moitié sur proposition d'*ELO*. Ils ont pour mission d'étudier les questions que le Conseil d'Administration, ou son Président, soumet pour avis à leur examen et d'apporter leur compétence et leur expérience aux débats.

Deux membres de la délégation du personnel du comité social et économique (CSE) assistent avec voix consultative à toutes les séances du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration exerce les missions dévolues par la loi et agit en toute circonstance dans l'intérêt social de chaque société de *Oney*, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. Il détermine les orientations de l'activité de *Oney* et veille à leur mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration a constitué en son sein des Comités destinés **à faciliter son fonctionnement et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions**. Quatre comités ont été mis en place au sein du Conseil d'Administration dont les missions spécifiques ont été détaillées dans chacun des règlements intérieurs des Comités concernés. Ces comités sont les suivants : **Comité stratégique, Comité des nominations et des rémunérations, Comité des risques et Comité d'audit**.



Jean-Pierre Charles,
Directeur Général.



Stéphanie CLAVIÉ,
Directrice Finance Juridique et Achat, et Directrice Générale Adjointe.

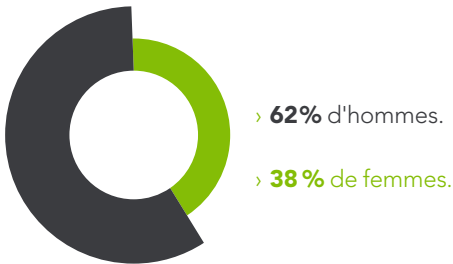
PARITÉ AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE

Dix ans après la *Loi Copé-Zimmermann* portant sur la parité au sein des conseils d'administration et de surveillance, la *Loi Rixain* du 24 décembre 2021 vient renforcer les exigences de représentation des femmes parmi les cadres dirigeants et les instances dirigeantes. En application de cette loi, les entreprises de plus de 1000 salariés devront avoir atteint en mars 2026 un taux minimum de 30 % de femmes au sein des cadres dirigeants et des instances dirigeantes, et de 40% en mars 2029.

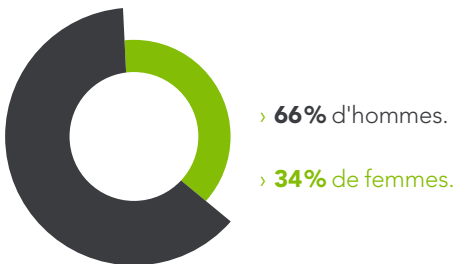
L'engagement de *Oney* en faveur de la mixité a permis, dès fin 2024, une atteinte du premier niveau visé, sans attendre mars 2026 pour *Oney Bank SA* :

- › **Cadres dirigeants** : 38 % de femmes et 62 % d'hommes ;
- › **Instances dirigeantes** : une répartition de 34 % de femmes et 66 % d'hommes.

CADRES DIRIGEANTS



INSTANCES DIRIGEANTES



Dans le cadre du renouvellement de la composition du Conseil d'Administration de *Oney Bank SA*, la prise en compte de la parité est parfaitement intégrée par l'ensemble des parties prenantes. Outre l'obligation légale, les actionnaires de *Oney* sont complètement engagés dans une représentation diversifiée des membres du Conseil d'Administration, autant dans les profils et les compétences que dans l'âge et les genres. Ainsi, le Comité des nominations et des rémunérations veille, lors de tout examen de candidature au mandat de membre du Conseil d'Administration, à maintenir ou à atteindre un équilibre et à disposer d'un ensemble de compétences

en adéquation avec les activités et la feuille de route de *Oney*, mais également avec les missions techniques dévolues aux différents comités émanant du Conseil d'Administration.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'Administration est composé de 10 membres. Avec 5 femmes en son sein, ***Oney Bank SA* atteint une proportion de 50 %.**

Comme indiqué ci-dessus, la Direction de *Oney* est assurée par deux dirigeants effectifs : Monsieur Jean-Pierre Charles, Directeur Général et Madame Stéphanie Clavié, Directrice Générale Adjointe. Le directeur général s'est également entouré d'une équipe de Direction Générale composée de 9 membres dont 6 hommes et 3 femmes.

FORMATION DES ADMINISTRATEURS

Au moment de leur nomination, les membres du Conseil d'Administration de *Oney* ont l'opportunité de participer à une journée d'intégration en collaboration avec l'équipe de Direction. Cette initiative vise à leur fournir une présentation approfondie de l'entreprise, de ses activités ainsi que de son plan stratégique.

Au cours de l'exercice 2025, *Oney* a réaffirmé son engagement envers le développement continu des compétences de ses administrateurs, leur offrant un accès privilégié à des formations ciblées et essentielles à la gouvernance d'un établissement de crédit.

Les membres du Conseil d'administration ont ainsi pu bénéficier de sessions de formation dispensées par leur Président du Conseil d'administration, portant sur des sujets cruciaux tels que l'IT, la Cybersécurité et les enjeux du Digital, destinées initialement aux instances dirigeantes de *BPCE SA*.

Parallèlement, et afin d'élargir et d'approfondir leurs connaissances, une plateforme de formation en ligne a été mise en place (*Babylon.fr*). Cette plateforme propose un catalogue complet de formations réglementaires couvrant un large spectre de thématiques, incluant notamment les marchés bancaires ou financiers, les exigences juridiques et le cadre réglementaire applicables, la gestion des risques, l'évaluation de l'efficacité des dispositifs de gouvernance, de surveillance et de contrôle, l'interprétation des informations financières, la comptabilité et l'audit, etc.

Ces initiatives témoignent de la volonté d'assurer une expertise pointue et actualisée au sein de l'organe décisionnel.

3.2 GOUVERNANCE ONEY
SUR LES SUJETS DE DURABILITÉ

Au niveau du Conseil et de ses comités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Yves
TYRODE



7 fois
par an

MISSIONS

Le Conseil d'Administration exerce les missions dévolues par la loi et agit en toute circonstance dans l'intérêt social de Oney, **en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité**. Il détermine les orientations de l'activité de Oney et veille à leur mise en œuvre.

COMITÉ DES RISQUES



Cécile
Le MOIGNE



5 fois
par an

MISSIONS

Le comité des risques est chargé d'**évaluer l'efficacité** des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'entreprise.

COMITÉ D'AUDIT



Rosalie
TOULZA-LEBASNIER



5 fois
par an

MISSIONS

Le comité d'audit est chargé du **processus d'élaboration de l'information financière**, du contrôle légal des comptes annuels et états financiers consolidés par les CAC et de l'indépendance de ces derniers.

COMITÉ DES NOMINATIONS
ET DES RÉMUNÉRATIONS



Yves
TYRODE



2 fois
par an

MISSIONS

Le comité des nominations **formule des propositions** au Conseil d'Administration (CA) concernant le choix des administrateurs. Il examine et apprécie régulièrement l'honorabilité et les compétences des membres du CA et des dirigeants effectifs.

Le comité des rémunérations est chargé de faire des propositions au Conseil d'Administration **concernant le niveau et les modalités de rémunération** des dirigeants de l'entreprise, ainsi que la répartition des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil.

COMITÉ
DE DIRECTION GÉNÉRALE



Jean-Pierre
CHARLES



1 fois
par semaine

MISSIONS

Le Comité de Direction Générale a notamment pour missions de :
› **Valider** les priorités stratégiques en matière de responsabilité sociétale et environnementale ;
› **Superviser** leur mise en œuvre.

3.3 DISPOSITIF DE PILOTAGE DES ENJEUX ESG
« IMPACT INSIDE »

Au niveau du *Groupe BPCE*, la direction de l'Impact, rattachée au président du directoire de *BPCE*, propose, fait valider et porte la stratégie ESG du *Groupe BPCE*. Elle joue un rôle transverse dans le groupe et s'assure de la bonne exécution opérationnelle des projets permettant de décliner les ambitions de la *VISION 2030* de l'Impact sur les dimensions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG), **assurant une coordination globale et un accompagnement de chaque filière**.

Une filière Impact, coordonnée et portée par la direction de l'Impact, **pilote et accompagne la transformation durable des modèles d'affaires et métiers du groupe** pour intégrer les enjeux ESG. Composée de l'ensemble des entités et métiers du groupe, elle garantit la co-construction, la mise en œuvre de lignes directrices communes et la déclinaison propre aux spécificités de chaque modèle d'affaires. Elle permet de s'assurer de l'exécution opérationnelle du projet stratégique Impact.

Chaque établissement et métier du groupe a désigné **un sponsor Impact**, membre de la filière, qui impulse et coordonne le plan d'action Impact au niveau de son entreprise et participe à la dynamique de co-construction.

La démarche impact est déployée au sein de Oney par l'animation RSE rattachée à la Direction BtoB au travers de sa stratégie des 3P.

Au niveau du Comité de Direction Générale.

Les instances listées ci-dessus sont toutes au service du déploiement de la stratégie RSE. À titre d'exemple, en 2025, le Rapport d'Impact Volontaire 2024 et la Stratégie RSE ont été présentés lors d'une séance du Conseil d'administration. D'autre part, le comité des nominations et des rémunérations veille à ce que les politiques de rémunération et de nominations **respectent les principes** de transparence, de respect des minorités de genre, origine, religion, de compétitivité par rapport au marché, de maîtrise des risques et s'assure d'une cohérence et d'un alignement entre les intérêts des actionnaires, dirigeants et collaborateurs.

La comitologie ESG de Oney se décline également de manière plus opérationnelle avec l'organisation d'un COPIL Climat pour *Oney Bank SA*, instance semestrielle destinée à **piloter les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre** et depuis 2025 le comité de veille RSE, suivi transverse de la prise en compte de la réglementation RSE au sein de *Oney Bank SA*.

4. PRISE EN COMPTE DES RISQUES ESG

PROGRAMME DE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ESG

Oney s'inscrit dans le dispositif de gestion des risques ESG mis en place à l'échelle du *Groupe BPCE* au travers d'un plan d'action dédié. Ce plan d'action, coordonné par le département des Risques ESG au niveau du groupe, a été renforcé courant 2024 en ligne avec les engagements climatiques et environnementaux du *Groupe BPCE* dans le cadre du projet stratégique *VISION 2030* et avec les exigences réglementaires.

Ce plan d'action pluriannuel, aligné sur le projet stratégique 2024-2026 et directement imbriqué dans la stratégie et les actions mises en œuvre par le programme Impact, fait l'objet d'un suivi trimestriel par le comité des risques ESG et par le conseil de surveillance du *Groupe BPCE*. Il s'articule autour des quatre thèmes suivants : **la gouvernance des risques ESG, le renforcement de la connaissance des risques, l'insertion opérationnelle des travaux et les mécanismes de pilotage consolidé des risques.**

IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ DES RISQUES ESG.

Oney s'inscrit dans le processus d'identification des risques climatiques et environnementaux mis en place au niveau du *Groupe BPCE*, qui vise à structurer la compréhension des risques auxquels le groupe est exposé à court, moyen et long terme et à identifier les axes prioritaires de renforcement du dispositif de maîtrise des risques.

Ce processus d'identification s'appuie sur :

- › La mise en place d'un référentiel des risques ESG : s'agissant des risques climatiques et environnementaux, il distingue les risques physiques (*température, vent, eau et masses solides*) et les risques de transition (*évolutions réglementaires, évolutions technologiques, et attentes et changements de comportement des parties prenantes*) ;

- › L'identification et la description des canaux de transmission reliant les facteurs de risques climatiques et environnementaux aux autres catégories de risque (*risques de crédit, risques d'assurance, risques structurels de bilan, risque de réputation etc.*) ;
- › L'évaluation de la matérialité des risques ESG en regard des autres catégories de risques sur base des méthodes et des outils permettant l'évaluation qualitative ou quantitative des risques ESG.

Le *Groupe BPCE* s'appuie notamment sur **une méthodologie interne d'évaluation des enjeux et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance**. Cette méthodologie s'appuie sur une base de connaissances sectorielles documentant les principaux enjeux et risques ESG liés au secteur, et des évaluations à dire d'expert suivant les axes de la taxonomie européenne. Ces méthodologies font l'objet de **travaux d'amélioration continue** afin de prendre en compte l'évolution des connaissances scientifiques et de la disponibilité des données et des outils d'analyse.

À l'échelle de *Oney*, chaque risque a été estimé individuellement en s'appuyant sur les activités de *Oney Bank SA* qui représentent la très grande partie de l'activité du groupe et dont le résultat a été extrapolé au niveau du groupe. Cette méthode est rendue possible par le caractère qualitatif de l'analyse. Les particularités des activités à l'international ont été prises en compte en complément.

INTÉGRATION DES RISQUES ESG DANS LE DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

En coordination avec les travaux menés à l'échelle du *Groupe BPCE*, *Oney* vise à déployer progressivement les outils et méthodes de prise en compte des facteurs de risques ESG dans ses prises de décision opérationnelle, en s'appuyant sur les processus mis en place par les principales filières de risque de la banque.



5. UNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX EXTRA-FINANCIERS PAR L'INTERMÉDIAIRE DES PARTENARIATS DURABLES ET DES PARTIES PRENANTES

5.1 LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE D'IMPACT

Depuis sa création, Oney est à **l'écoute des consommateurs et des commerçants** pour concevoir et adapter ses offres aux enjeux du commerce et de la Société : omnicanalité, nouveaux usages de paiement, simplification des parcours d'achat, sécurité, etc.

Pour être au plus proche des attentes de ses parties prenantes, Oney s'assure d'avoir **une connaissance fine de son marché** par la réalisation d'études consommateurs, notamment à travers son Observatoire des Tendances de Consommation.

Lien : <https://www.oney.com/observatoire-des-tendances-de-consommation/>.



LES PARTENARIATS [...] SONT AU CŒUR D'UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR UNE CONSOMMATION PLUS DURABLE.



Pour Oney, les partenariats vont bien au-delà d'une simple relation commerciale – ils sont au cœur d'une démarche collective pour une consommation plus durable. Oney travaille en étroite collaboration avec ses partenaires pour développer **des solutions**

qui allient responsabilité et création de valeur partagée.

Que ce soit dans le domaine de la rénovation énergétique, de l'économie circulaire ou de la mobilité douce, Oney s'efforce de tisser des liens durables et significatifs pour construire une véritable histoire avec les enseignes qui lui font confiance.

Depuis 2024, Oney Bank SA a notamment uni ses forces avec Leroy Merlin et BPCE pour accompagner les clients dans leurs projets de rénovation énergétique. Ce partenariat a pour objectif de proposer des solutions de financement adaptées, **rendant les projets d'efficacité énergétique plus accessibles à tous.**

Ensemble, la transition énergétique est favorisée, en encourageant l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement. L'offre a été lancée dans quelques magasins dès septembre 2024 et ce travail a été salué par le prix de la « victoire du business » aux Victoires de la collaboration 2025, évènement organisé par The Field.

Depuis cette offre innovante a séduit d'autres partenaires, notamment Effy avec qui Oney Bank SA a signé un contrat de partenariat en novembre 2025.

Une offre dédiée plus largement à la rénovation de l'habitat est en cours de structuration et prendra son essor en 2026.



ACTIONNAIRES
(BPCE ET ELO)

MODALITÉS DE DIALOGUE

- › Participation aux Assemblées Générales ;
- › Présentation des performances de Oney aux différentes instances des deux actionnaires.

FINALITÉ

- › Assurer une transparence sur les objectifs stratégiques et sur les performances financières et extra-financières.

FOURNISSEURS
ET SOUS-TRAITANTS

MODALITÉS DE DIALOGUE

- › Politique d'achats responsables ;
- › Engagement dans des initiatives gouvernementales (ex : « Je choisis la French Tech ») ;
- › Rencontres régulières avec les fournisseurs stratégiques ;
- › Enquête « Voix des fournisseurs » ;
- › Préparation des certifications ;
- › Dispositif d'écoute et enquêtes de satisfaction ;
- › Droit d'alerte des fournisseurs et mise en place d'un médiateur indépendant ;
- › Audit.

FINALITÉ

- › Charte relations fournisseurs responsables, associant les fournisseurs à la mise en place de mesures de vigilance ;
- › Respect des clauses ESG intégrées dans les contrats ;
- › Identification de plans de progrès pour mieux connaître les attentes des fournisseurs ;
- › Amélioration du niveau de satisfaction et la relation ;
- › Consultation et appels d'offres ;
- › Mesure de satisfaction.

MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

MODALITÉS DE DIALOGUE

- › Participation aux Conseils d'Administration ;
- › Participation aux Comités spécialisés ;
- › Groupes de travail, le cas échéant ;
- › Formations réglementaires obligatoires et séminaires.

FINALITÉ

- › Représentation des intérêts des actionnaires dans la gouvernance ;
- › Participation à la définition des orientations stratégiques ;
- › Fonction de surveillance, notamment maîtrise des risques et fiabilité du contrôle interne.

PARTENAIRES

MODALITÉS DE DIALOGUE

- › Baromètre annuel de satisfaction permettant d'évaluer « à froid » l'ensemble de l'expérience des partenaires marchands de Oney.

FINALITÉ

- › Identification des actions à moyen et long terme pour améliorer l'expérience clients partenaires.

COLLABORATEURS

MODALITÉS DE DIALOGUE

- › Enquêtes d'écoutes internes (Supermood et YourPulse) ;
- › Entretiens annuels ;
- › Formations ;
- › Communication interne ;
- › Réseau LGBT+ (AlIEquals) ;
- › Mentoring BPCE (Mixité) ;
- › Droit d'alerte des collaborateurs ;
- › Consultation des représentants du personnel et des organisations syndicales représentatives.

FINALITÉ

- › Amélioration de la qualité de vie au travail, de la santé et de la sécurité au travail ;
- › Fidélisation et engagement des collaborateurs (gestion des carrières et des talents, développement des compétences et expertises) ;
- › Participation des représentants du personnel aux grandes thématiques stratégiques, aux transformations et aux négociations d'accords.

JEAN-PIERRE CHARLES,
MEMBRE DU CONSEIL DE L'ASF

(Association française
des Sociétés Financières)

MODALITÉS DE DIALOGUE

- › Conseil d'Administration ;
- › Commissions techniques ;
- › Assemblée Générale.

FINALITÉ

- › Représentation du secteur financier.

CLIENTS

MODALITÉS DE DIALOGUE

- › Enquêtes post-événements permettant de collecter à l'issue de leur expérience avec Oney les retours des clients finaux sur les solutions, les outils digitaux ou le centre de relation client de Oney ;
- › Baromètre annuel de satisfaction permettant d'évaluer « à froid » l'expérience globale des clients finaux avec Oney ;

FINALITÉ

- › Amélioration opérationnelle rapide et continue de l'expérience client sur l'ensemble des points de contact évalués ;
- › Identification des points forts et des leviers concrets d'amélioration de l'expérience client, et suivi de l'impact des actions déployées au fil des années ;

ASSOCIATIONS,
CLUBS ET ONG

MODALITÉS DE DIALOGUE

- › Mécénat de la fédération Crésus ;
- › Club Circul'R et Démarche Verte
- › ONG Sol Sem Fronteiras.

FINALITÉ

- › Accueil des ménages surendettés et prévention de l'exclusion financière et économique ;
- › Développer une économie plus durable et circulaire.



5.2 LES ENJEUX ESG DE ONEY

Au sens de la Corporate Sustainability Reporting Directive, un rapport de durabilité est publié aux bornes du Groupe BPCE. Oney est donc exempté de rapport de durabilité obligatoire dans le cadre de la CSRD, il publie néanmoins ce Rapport d'Impact Volontaire.

L'analyse de double matérialité² a été réalisée sur le périmètre consolidé du Groupe BPCE. Pour 2025, le Groupe BPCE identifie comme enjeux matériels : le changement climatique, les effectifs de l'entreprise, les communautés affectées, les clients et la conduite des affaires.

² La notion de double matérialité consiste à considérer la matérialité à la fois du point de vue de l'impact (impact des activités de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement dans la chaîne de valeur et à travers ses relations d'affaires) et du point de vue financier (incidences de l'environnement extérieur sur l'entreprise, qui engendrent des incidences sur la situation financière de l'entreprise, le coût du capital, la performance financière).

AJOUT DE LA LISTE DES ENJEUX PERTINENTS DU POINT DE VUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Afin de compléter ces informations, Oney apporte des précisions concernant l'enjeu qu'il juge pertinent sur son périmètre, bien que non matériel au sens des ESRS.

L'enjeu d'Économie circulaire a été identifié comme pertinent pour les activités de Oney. Oney de par son activité de financement de consommation peut être reconnu comme ayant dans l'absolu un impact négatif sur l'économie circulaire à travers ses offres de financement de biens de consommation. Oney a fait de cette thématique une opportunité en proposant le financement de produits issus de l'économie circulaire (112 M€ financés en France en 2025) ou des services d'assurance avec réparation contribuant à l'allongement de la durée du bien assuré.

Au regard du modèle d'affaires spécifique de Oney fournissant des services répartis sur un périmètre européen, il a été considéré que l'enjeu S3-Communautés impactées n'était pas pertinent. Ces enjeux sont traités dans le rapport d'impact volontaire de Oney.

ENJEU MATÉRIEL POUR LE GROUPE BPCE	CHAPITRE RAPPORT D'IMPACT VOLONTAIRE
Changement climatique (E1)	<i>Contribution à la décarbonation de l'économie et au développement des pratiques circulaires (Chapitre 2)</i>
Personnel de l'entreprise (S1)	<i>Politique RH centrée sur l'humain, la coopération et le bien-être des collaborateurs (Chapitre 3)</i>
Communautés affectées (S3)	Non pertinent pour Oney en 2025
Clients et utilisateurs finaux (S4)	<i>Une banque inclusive qui protège (Chapitre 4)</i>
Conduite des affaires (G1)	<i>Les enjeux de durabilité au cœur de la gouvernance et de l'engagement de Oney (Chapitre 1)</i> <i>Éthique et responsabilité (Chapitre 5)</i>



II. Contribution à la décarbonation de l'économie et au développement de pratiques circulaires

1.

ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS
DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

2.

EMPREINTE PROPRE DE ONEY

Face aux enjeux liés au changement climatique et à la circularité, Oney accélère l'adaptation de ses activités avec, pour ambition, d'**élargir ses solutions à impact à tous ses clients**. Oney bénéficie pour cela de l'apport de ses deux actionnaires *BPCE & ELO* affichant la même volonté d'engager les collaborateurs au travers de leurs activités et de leurs projets au profit de la transition environnementale des clients.



ENGAGER LES COLLABORATEURS [...] AU PROFIT DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE DES CLIENTS.



Oney a ainsi repris dans sa feuille de route durabilité les axes stratégiques suivants :

- › Accompagner tous ses clients dans leur transition environnementale ;
- › Etendre sa stratégie de refinancement durable, afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs ;
- › Accélérer la réduction de son empreinte propre.

1. ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Oney propose des offres qui contribuent à **la réduction des émissions de gaz à effet de serre** et également **au développement de l'économie circulaire**. Elles se répartissent sous trois grandes familles :

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Dans un contexte où la performance énergétique des logements est un enjeu majeur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, répondre à l'augmentation des coûts de l'énergie et au besoin de valoriser son patrimoine immobilier, *Oney Bank SA* et *BPCE* s'associent avec *Leroy Merlin* afin de proposer une offre couplant éco-Prêt à Taux Zéro (*PTZ*) et crédit affecté pour permettre un financement de la transition énergétique, au travers d'un parcours simple et digital. Cette offre permet de **donner accès et d'accompagner le plus grand nombre de clients**, sur les dispositifs gouvernementaux auxquels ils ont droit, sans devoir changer de banque et réaliser les démarches seuls.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Oney accompagne au travers de ses financements de nombreux partenaires dans des secteurs très variés proposant ainsi aux clients finaux des solutions durables.

- › **Financement de panneaux solaires** : production d'énergie faiblement carbonée ;
- › **Renouvellement d'électroménagers au profit de produits classés A** : diminution des consommations d'électricité ;
- › **Mobilité durable** : Oney a, par exemple, mené des campagnes au Portugal, lors de la semaine de la mobilité, avec son partenaire *Auchan* pour proposer un cash back de 10 % aux clients pour tout achat de vélos ou de scooters électriques.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Oney agit activement depuis ces dernières années pour **une consommation durable**. Il s'inscrit pleinement dans une politique d'économie circulaire, via les leviers de financement de la seconde main et des produits reconditionnés avec des partenaires majeurs du secteur et la « réparation » à travers son offre d'assurance affinitaire. Cette offre vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources, à consommer différemment et donc à diminuer l'impact sur l'environnement :

En effet, en permettant, à travers son offre d'assurance, **la réparation plutôt que le remplacement par des équipements neufs**, Oney participe à :

- › La préservation des ressources naturelles : La fabrication d'équipements neufs nécessite l'extraction et le traitement de matières premières, souvent coûteuses en énergie et en ressources. Il évite ainsi la consommation de nouvelles ressources et contribue à la diminution des émissions de GES liées à la fabrication et à l'acheminement des produits ;
- › La réduction des déchets : cet avantage immédiat permet à Oney de contribuer à la diminution de la quantité de déchets, notamment électroniques, représentant 10,7 millions de tonnes sur l'espace économique européen en 2022. Les déchets d'Équipements Électriques et Électroniques sont des déchets à fort impact environnemental en raison de la concentration en substances toxiques.
- › Cette offre permet également de rallonger la durée de vie des équipements en privilégiant la réparation (*taux de réparation 2025 : 53%*), offrant des économies supplémentaires aux consommateurs en réduisant la fréquence d'achat de nouveaux articles.
- › Enfin, le levier réparation stimule la création des emplois.
- › Dans l'objectif de rallonger la durée de vie des biens, Oney s'est également engagé à travailler avec des partenaires spécialisés dans le commerce des biens d'occasion et de proposer ainsi des paiements fractionnés pour encourager ces pratiques permettant d'assurer une économie circulaire. *Oney Portugal* recycle avec son prestataire *Contisystems* les cartes de fidélité périmées afin d'éviter qu'elles ne finissent en déchets non valorisés.
- › Le plastique issu des cartes est recyclé et transformé en mobilier urbain (*tels que des bancs, des tables et des jardinières*). De plus, pour chaque kilogramme de cartes collectées, un arbre est planté et son entretien est assuré pendant cinq ans. Oney a également développé en Pologne des offres promotionnelles avec *Decathlon* pour l'achat de produits éco-conçus. Quant à *Oney Bank SA*, il a fait transformer par son fournisseur son stock de cartes destinées à la destruction en banc pour le siège de *Croix*.

2. EMPREINTE PROPRE DE ONEY

Dans le prolongement d'une démarche de réduction de son empreinte propre déjà engagée depuis plusieurs années, Oney s'inscrit dans la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe BPCE.

Oney a amélioré la précision et la granularité des données collectées pour l'année 2025 afin de **permettre une meilleure appréhension de la performance et d'agir de manière plus efficace et précise** sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le périmètre des émissions de GES calculées au titre de l'empreinte propre est schématisé comme suit :

SCOPE 3 indirect	SCOPE 2 indirect	SCOPE 1 direct	SCOPE 3 indirect
Achats			
Immobilisations			
Déplacements professionnels	Réseaux de chaleur et de froid	Gaz naturel et fioul	Déplacements clients
Déplacements domicile-travail	Électricité	Consommation de carburant de la flotte de véhicules	Fret
Déchets			
amont	interne		aval

↘ -3,44 %

GAZ À EFFET DE SERRE DE ONEY

EN 2025 VS 2024

Le bilan total des émissions de GES de Oney s'établit à 12 932,87 teq.CO2 à fin 2025, en diminution de -3,44% sur un an. Il se décompose comme suit :

555,83

TOTAL EMISSIONS BRUTES DE GES

Scope 1

-2,73% vs 2024

141,54

TOTAL EMISSIONS BRUTES DE GES

Scope 2

-1,95% vs 2024

12 235,50

TOTAL EMISSIONS BRUTES DE GES

Scope 3

-3,49% vs 2024

12 932,87 teq.CO₂
EMISSIONS TOTALES
DE GES DE L'EMPREINTE PROPRE

7 718,48

BIENS ET SERVICES ACHETÉS

+4,34% vs 2024

1 107,26

BIENS D'INVESTISSEMENT

-13,20% vs 2024

246,54

ACTIVITÉS RELEVANT DES SECTEURS
DES COMBUSTIBLES ET DE L'ÉNERGIE

-20,65% vs 2024

63,60

DÉCHETS PRODUITS
LORS DE L'EXPLOITATION

-33,87% vs 2024

309,39

VOYAGES D'AFFAIRES

+6,64% vs 2024

2 159,51

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL
DES SALARIÉS

-16,80% vs 2024

630,71

ACHEMINEMENT EN AVAL

-11,38% vs 2024



-30 %

SUR LA CONSOMMATION
ÉLECTRIQUE DU SIÈGE SOCIAL
de 2020 à 2025

-12 %

DES ÉMISSIONS DE CO₂
LIÉES AUX DÉPLACEMENT
en 2025 vs. 2024

-5,6 %

DE SURFACE D'EXPLOITATION
en 2025 vs. 2024

Afin de limiter l'impact négatif sur le climat dû aux émissions de GES de ses opérations propres, Oney agit sur les domaines suivants :

MOBILITÉ

Oney s'engage à rendre sa mobilité plus durable tout d'abord en **réduisant son parc de véhicules** (-14,4 % en 2025 vs 2024) et ensuite par le verdissement de son parc automobile, avec une transition progressive vers des véhicules plus vertueux. La règle pour accompagner cette transition est de choisir les véhicules qui émettent le moins de GES pour chacun des usages. La tendance majeure est l'augmentation de la proportion de véhicules hybrides dans la flotte. Les véhicules électriques sont priorités quand les usages le permettent.

Par ailleurs, l'utilisation des transports en commun et des autres transports de mobilité douce (*vélos, covoiturage...*) pour les trajets domicile-travail est encouragée auprès des collaborateurs. En France, les abonnements de transports en commun sont ainsi pris en charge à hauteur de 80% par Oney. Oney Bank SA met par ailleurs à disposition de ses collaborateurs des places de parking pour le covoiturage, pour les utilisateurs de véhicules électriques ainsi que des places sécurisées pour garer des vélos.

Chez Oney Espagne, un service de navettes a été mis place pour réduire l'utilisation de voitures individuelles. Enfin, une formation à l'éco conduite a également été mise en place en 2024 au Portugal pour sensibiliser les collaborateurs sur ces sujets.

Ces mesures garantissent pour Oney une réduction significative des émissions de CO₂ liées aux déplacements de 12% en 2025 vs 2024.

IMMOBILIER

Oney a réduit l'empreinte propre de la catégorie « *immobilisation* » grâce aux leviers suivants : **travaux de rénovation énergétique** ainsi que **réduction des surfaces occupées**.

En France, des actions concrètes ont été mises en œuvre pour réduire la consommation énergétique. Des mesures telles que l'installation de dispositifs d'éclairage LED, l'optimisation des systèmes de chauffage, climatisation et ventilation, la fermeture des sites sur certaines journées d'hiver ont permis de réduire les consommations électriques. Ainsi, celle du siège social, bâtiment de 10 000 m², a été réduite de 30% sur les 5 dernières années.

Oney a pris la décision stratégique d'approvisionner 100% de ses sites en électricité d'origine renouvelable garantie par certificat de garantie d'origine. Cette démarche permet de **soutenir le développement des énergies renouvelables tout en réduisant son empreinte carbone**. De plus, Oney Espagne bénéficie d'un contrat d'achat d'électricité (PPA : *Power Purchase Agreement*) entre Alcampo et Iberdrola dont l'électricité est issue d'une centrale photovoltaïque

L'audit énergétique réalisé en 2024 conclut ainsi que **le siège social a atteint avec six ans d'avance l'objectif 2030 fixé par le décret tertiaire** (-30 % par rapport à 2019, *notre année de référence*).

En Espagne, les équipes Oney occupent un bâtiment certifié *LEED* dont la certification a été renouvelée en 2024. Un audit d'efficacité énergétique, comme le requiert la législation espagnole a été mené.

Oney s'engage par ailleurs sur des actions en faveur de la sobriété énergétique. En France en 2025, en optimisant la gestion et la fermeture de ses bâtiments sur *Croix, Tours* et *Paris* sur 2 jours en période hivernale, Oney Bank SA a réduit sa consommation de 4 000 kWh.

Au Portugal, Oney a pris la décision de fermer certaines salles de son siège tous les vendredis et d'éteindre les enseignes lumineuses la nuit.

Oney a également lancé un important programme d'optimisation des surfaces depuis 2023. Un effort supplémentaire a été réalisé en 2025 avec une surface d'exploitation réduite de 5,6% en 2025 vs 2024.

ACHATS RESPONSABLES

En 2024, BPCE Achats & Services a réalisé des formations portant sur les Achats Responsables, basées sur la norme ISO 20400, aux acheteurs intégrant la filière Achats de BPCE.

Afin de faciliter la prise en compte de critères RSE dans les cahiers des charges, il a également été mis à disposition de la Filière Achats, dont Oney, la cartographie des risques RSE de l'Afnor avec des critères RSE adaptés aux catégories d'achats. En complément, un plan d'action a été élaboré afin d'**accroître le recours aux fournisseurs inclusifs pour l'ensemble des entités du Groupe BPCE.**

Dans le cadre du prochain jalon de réduction de 6% de l'empreinte propre entre 2023 et 2026 au niveau du Groupe BPCE, une mesure plus fine des achats des biens et services, qui constituent le poste le plus significatif d'émission de GES de l'empreinte propre de Oney, a été appliquée pour la mesure des émissions de 2025 avec des proformas jusqu'en 2023 ; cette mesure est basée sur seize catégories d'achats au lieu de deux précédemment. Cette évolution permettra de **mieux piloter la décarbonation des biens et services achetés**, en lien avec les fournisseurs.

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Oney a travaillé **l'optimisation de son parc d'équipement électronique** (réduction de 14 % du matériel IT) et l'allongement de la durée de vie de son matériel.

Oney a également procédé à **la migration d'une partie de son SI vers le Cloud** avec un programme de rationalisation de ses datas et de son computer processing.

Ces actions ont également contribué à la baisse globale des émissions de GES pour Oney.

-14%
DU MATÉRIEL IT





III. Politique RH centrée sur l'humain, la coopération et le bien-être des collaborateurs

1.

DROITS HUMAINS

2.

ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES

3.

DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

4.

ÉGALITÉ DES CHANCES ET LUTTE
CONTRE LES DISCRIMINATIONS

5.

INDICATEURS CHIFFRÉS

1. DROITS HUMAINS

Oney s'inscrit dans les engagements pris par ses actionnaires (les Groupes BPCE et ELO) pour **le respect et la promotion des droits humains**, qui constituent un des socles fondamentaux de l'exercice de sa responsabilité sociétale d'entreprise.

Il porte une attention particulière à la prévention des atteintes graves aux droits humains, tant dans le cadre de son fonctionnement interne que pour les risques directement liés à ses achats et à ses produits et services.



PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME DANS TOUTES NOS ACTIVITÉS.



Oney décline le Code de conduite et d'éthique³ du Groupe BPCE, qui présente sous forme de « *Principes* » ses convictions et engagements, dont « *Promouvoir le respect des droits de l'homme dans toutes nos activités* ».

Oney, à travers sa politique de ressources humaines engagée et responsable, respecte les droits et la dignité de ses collaborateurs en France comme à l'International.

La politique RH de Oney est ainsi centrée sur l'humain, la coopération et le bien-être de ses collaborateurs.

Elle repose sur des principes de respect, de confiance, de communication, de transparence et de collaboration.

En particulier, celle-ci :

- › S'attache à créer un environnement inclusif, respectueux, sans distinction, ni discrimination, qui favorise la diversité et le bien-être de ses collaborateurs ;
- › S'assure de la sécurité, de la qualité de vie au travail et de l'équilibre durable entre vie professionnelle et vie personnelle de ses collaborateurs. Elle s'engage également à protéger leur vie privée et la confidentialité de leurs données conformément à la réglementation applicable ;
- › Cultive la communication, l'écoute, la transparence ainsi que la coopération de ses collaborateurs ;
- › Promeut le développement des talents et du leadership, l'employabilité et la promotion des parcours et mobilités professionnelles de ses collaborateurs ;
- › Soutient l'engagement, la performance et la fidélisation de ses collaborateurs, notamment par la mise en place d'une politique de rémunération attractive, motivante et équitable ;
- › Respecte les droits de ses collaborateurs et considère le dialogue social comme vecteur clé de transformation et de performance durable de l'entreprise.

³ <https://www.groupeBPCE.com/app/uploads/2024/02/Code-conduite-ethique-FR-2.pdf>



2. ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

2.1 ATTRACTIVITÉ

RECRUTEMENT ET MARQUE EMPLOYEUR

Parce que **les collaborateurs de Oney sont les principaux atouts pour la réussite de son projet collectif**, la politique de recrutement vise à :

- › Attirer les meilleurs talents, en cohérence avec ses valeurs, sa culture d'entreprise et son ambition stratégique ;
- › Promouvoir l'égalité des chances, la diversité des profils et l'inclusion, avec l'engagement de ne pratiquer aucune discrimination fondée sur l'origine, la nationalité, la religion, le sexe, l'âge ou tout autre critère illégal ;
- › Recruter sur la base des compétences métiers et des soft skills (*savoir-être*), en mettant en œuvre des processus de sélection équitables et transparents.

Oney offre une expérience candidat différenciante, en créant du lien et de l'engagement dès le processus de recrutement. Un onboarding digitalisé permet d'informer et de connecter les nouveaux collaborateurs avant même leur arrivée.

Les processus de recrutement de Oney permettent aux candidats de rejoindre une entreprise qui leur fournira **le bon niveau d'accompagnement professionnel, avec la possibilité d'évoluer** ensuite au sein de Oney, du Groupe BPCE et de ELO.

Oney développe une image employeur en s'appuyant sur 3 piliers :

- › Placer le collaborateur au centre en incarnant davantage ses publications avec la prise de parole de collaborateurs ;
- › Mener des campagnes de communication pour promouvoir les métiers et soutenir les opérations de recrutement ;
- › Valoriser tous ses engagements en matière d'inclusion (*mixité, handicap, diversité*) avec des actions de communication dédiées.

Afin de promouvoir l'égalité des chances, ses parcours de recrutement sont exclusivement basés sur l'identification des compétences métiers et des soft skills. Le respect de l'égalité professionnelle et le développement de la diversité des profils sont intégrés dans les process de Talent Acquisition.

Oney est présent sur plusieurs sites d'emploi (*jobboards*) et médias spécialisés. L'objectif est de **développer significativement sa notoriété et son image** grâce à une communication amplifiée sur la culture, les métiers et les opportunités d'emplois.



ONEY EST RÉSOLUMENT ENGAGÉ À RENFORCER SA MARQUE EMPLOYEUR AUPRÈS DES JEUNES TALENTS



Oney est résolument engagé à renforcer sa marque employeur auprès des jeunes talents, conscient de l'importance de cette nouvelle génération pour l'avenir de l'entreprise.

Oney dispose d'une **stratégie dédiée visant à attirer, développer et recruter les jeunes professionnels**.

Oney Bank SA accueille chaque année près de 70 alternants et en 2025, 28 jeunes de moins de 30 ans en CDI ont été intégrés. Enfin, Oney Bank SA s'engage dans l'accueil de stagiaires et a accueilli une nouvelle promotion de Seconde de 20 jeunes en 2025.

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES NOUVEAUX ENTRANTS

Oney propose un parcours d'intégration et d'accompagnement des nouveaux entrants renforcé sur trois ans.

Oney s'engage à mettre en œuvre une démarche d'accueil et réalise des actions concrètes qui **anticipent et accompagnent l'arrivée de tout nouveau salarié**.

Cette démarche est structurée autour de plusieurs étapes majeures :

- › Un parcours de pré-onboarding pour préparer l'arrivée du nouveau collaborateur, conserver un lien et lui diffuser de l'information sur son futur environnement (*histoire du groupe, politiques RH...*) sous plusieurs formats fluides et ludiques ;
- › À l'arrivée du collaborateur, un parcours d'intégration organisé autour de sessions d'accueil, de rencontres avec l'équipe et les parties prenantes clés, dont les étapes sont structurées ;
- › Un suivi renforcé pendant les premiers mois, avec des entretiens réguliers avec le manager, le responsable RH ;
- › Le « *parrainage* » est encouragé pour que le nouvel entrant puisse être accompagné par un collaborateur de manière informelle.



UNE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ENRICHISANTE, GRÂCE À LA MOBILITÉ INTERNE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS

Pour **faciliter et accompagner l'évolution**

professionnelle de ses collaborateurs, Oney s'appuie sur :

- › Des outils développés au niveau du *Groupe BPCE* : plateformes digitales et bourses de l'emploi pour découvrir les métiers et identifier des opportunités. ;
- › Des programmes de formation ou des formations certifiantes pour développer les compétences des collaborateurs et ainsi renforcer leur employabilité.

Pour accompagner la transformation des métiers, un programme dédié prépare les collaborateurs aux compétences de demain et les encourage à maintenir leurs compétences, les développer et progresser dans leur métier.

Des formations ont également été mises en place pour les collaborateurs et les managers sur l'accompagnement au changement.

L'objectif du Campus Tech & Digital est d'accompagner la montée en compétences en proposant des parcours, avec des spécialisations par métiers et typologie d'acteurs (*collaborateurs, experts, dirigeants et personae du programme de transformation*), afin que chaque collaborateur ait **le niveau de connaissance adéquat pour la transformation IA du Groupe BPCE**.

L'offre de formation est construite autour de neuf compétences stratégiques : l'expérience utilisateur, l'agilité à l'échelle, la compétence des Product Owner (*chef de projet IT*), la qualité de service, le numérique responsable, la data, la technologie et l'innovation, la sécurité du SI et le devOps.

Au sein de Oney, pour permettre l'appropriation par les collaborateurs des technologies, des cadres et des outils Data et IA, **des actions et dispositifs d'acculturation sont déployés** tel que la mise en place d'une communauté de collaborateurs ambassadeurs, visant à déployer l'IA à l'ensemble des collaborateurs.

2.2 LA COMPÉTENCE AU CŒUR DES POLITIQUES RH

Oney s'investit dans **l'employabilité à long terme de ses collaborateurs** en leur offrant la possibilité de s'enrichir de nouvelles expériences via des opportunités de carrière valorisantes et le développement en continu de nouvelles compétences. Dans un environnement en constante évolution, Oney s'attache aussi à développer ses potentiels et ses leaders pour assurer la relève sur les postes clés de l'entreprise et piloter l'atteinte de ses engagements notamment en matière de diversité et d'inclusion.

Face aux évolutions rapides des métiers, **la montée en compétences des collaborateurs constitue un axe prioritaire de notre stratégie RH**. Cela se traduit par :

- › Anticiper les évolutions et accompagner la transformation ;
- › Identifier les compétences clés pour demain et construire des plans de développement ciblés ;
- › Soutenir les transformations technologiques, organisationnelles et RH : automatisation, digitalisation, intelligence artificielle... ;
- › Préparer les équipes au changement grâce à des formations, des outils adaptés et un accompagnement structuré.

Être une entreprise apprenante. L'objectif est de faire de Oney une organisation « *Human Centric* » qui place le collaborateur au cœur des dispositifs de développement :

- › Évaluer la performance individuelle et collective pour ajuster les plans de développement ;
- › Proposer une offre diversifiée de développement : programmes de formation, ateliers, mentorat, coaching ;
- › Encourager la transmission des savoirs : des communautés de « *Leaders Experts* » sont formées à la pédagogie et accompagnent la montée en expertise des équipes.

Favoriser les parcours et la mobilité interne.

La richesse des parcours professionnels est très importante :

- › Les People Reviews permettent d'identifier les potentiels, de définir des perspectives d'évolution et de construire des plans d'accompagnement personnalisés ;

- › Les mobilités internes sont valorisées dans une logique de transversalité, au sein de Oney et de ses entités partenaires ;
- › La transparence des processus de mobilité est assurée pour encourager l'engagement et la proactivité des collaborateurs dans la construction de leur parcours.



ONEY BANK SA ACCOMPAGNE SES COLLABORATEURS DANS L'ÉVOLUTION DE LEURS COMPÉTENCES



Oney Bank SA accompagne ses collaborateurs dans l'évolution de leurs compétences en **anticipant les évolutions prévisibles des métiers** afin de soutenir les nouvelles orientations stratégiques de l'entreprise et renforcer l'employabilité des collaborateurs.

Cette politique s'exprime à travers l'accord relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (*GEPP*) signé en décembre 2025 qui définit un socle commun de politiques et de pratiques.

Les objectifs principaux de la politique de développement des compétences se déclinent à travers quatre axes majeurs :

- › Favoriser l'intégration des jeunes aux métiers ;
- › Encourager la mobilité professionnelle et accompagner la transformation des métiers ;
- › Sensibiliser à l'Impact ;
- › Développer une culture positive de l'IA.

Pour soutenir cette ambition, Oney s'appuie depuis 2025 sur le *Campus Impact*, un dispositif de formation mis en place par *BPCE* et s'articulant autour de trois axes : un socle commun fondé sur des savoirs généraux, des modules de perfectionnement sur des thématiques stratégiques prioritaires et des modules spécifiques par filière métier. Ce dispositif réunit les formations à jour disponibles pour construire des plans de formation par métier.

Le projet stratégique *VISION 2030* intègre un objectif de formation de 100% des collaborateurs aux enjeux ESG d'ici au 31 décembre 2026. Dans ce cadre, seront comptabilisées, pour tous, la réalisation d'une formation adaptée aux enjeux du *Groupe BPCE* ou de sa filière métier Oney.

3. DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1 DIALOGUE SOCIAL

Oney s'engage à **maintenir un dialogue ouvert, transparent et constructif** contribuant à la mise en œuvre de sa stratégie et à la performance de ses activités. Ce dialogue social favorise l'adhésion des partenaires sociaux et des collaborateurs dans le déploiement des politiques sociales. Il repose sur des échanges réguliers notamment avec les représentants du personnel et les organisations syndicales représentatives, acteurs clés du bon fonctionnement de l'entreprise.

Le dialogue social se traduit à travers des accords de Groupe BPCE applicables aux différentes entités le composant, tels que :

- › L'accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels (GEPP) de 2025 ;
- › L'accord relatif au parcours des salariés mandatés de 2022.

Oney dispose également de ses propres instances de dialogue social permettant d'animer une relation de proximité avec ses Représentants du Personnel, tant dans le cadre des Comités Sociaux Economiques que des instances de négociation collective en fonction des législations locales.

En 2025, en France, le taux de salariés couverts par des conventions collectives est de 100% et le taux de couverture « dialogue social » est de 98,84%.



ONEY CONSIDÈRE LE DIALOGUE SOCIAL COMME UN ÉLÉMENT CLÉ DE SA TRANSFORMATION ET PERFORMANCE DURABLE



Face à un environnement économique et social en constante évolution, Oney considère le dialogue social comme un élément clé de sa transformation et performance durable.

En effet, cet environnement modifie profondément les relations de travail, ce qui renforce la nécessité d'instaurer un dialogue social transparent et constructif permanent, dans lequel les instances représentatives du personnel, les organisations syndicales, lorsqu'elles existent, ont un rôle important à jouer.

Le dialogue social favorise l'adhésion des partenaires sociaux et des collaborateurs dans le déploiement des politiques sociales construites au sein de Oney. Il repose sur des échanges réguliers, notamment avec les représentants du personnel et les organisations syndicales représentatives, acteurs clés du bon fonctionnement de l'entreprise.

Oney est par ailleurs convaincu que c'est dans le quotidien des relations professionnelles que le dialogue social se construit dans une véritable relation de confiance. Le rôle des managers est, par conséquent, central dans le maintien d'un climat social de qualité car ces derniers sont en contact direct et quotidien avec leurs collaborateurs et leurs représentants. **Ce dialogue est fondé sur des valeurs de respect, de confiance mutuelle et de transparence.**

En conséquence, **Oney s'engage à ce qu'aucune entrave ne soit apportée** à l'exercice d'un quelconque mandat, qu'il soit représentatif ou syndical, lequel doit être exercé conformément aux réglementations locales en vigueur.

Au sein de Oney et lorsque des instances existent localement, le dialogue social se traduit notamment à travers :

- › L'organisation régulière de réunions d'échanges et d'informations avec la représentation du personnel (Comité Social et Economique - CSE, Commission de Santé Sécurité et Conditions de Travail - CSSCT, Représentants de Proximité) ainsi qu'avec les organisations syndicales représentatives ;
- › L'information et la consultation régulière de la représentation du personnel sur les orientations stratégiques, la situation économique, la politique sociale ainsi que les projets d'entreprise ;
- › La conclusion d'accords collectifs avec les organisations syndicales représentatives, dont certains sont parfois communs à plusieurs entités de Oney ou spécifiques à certaines d'entre elles.

Oney met ainsi en œuvre la négociation d'un ensemble d'accords et/ou de mesures unilatérales fixant le socle de sa politique sociale visant à **encourager et reconnaître l'engagement et la performance des collaborateurs**,

à l'exemple notamment des accords qui suivent :

- › L'accord Négociations Annuelles Obligatoires – NAO conclu en 2024 pour Oney Bank SA ;
- › L'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la qualité de vie et les conditions de travail conclu en 2025 pour Oney Bank SA ;
- › L'accord d'intéressement conclu en 2025 et applicable aux entités françaises (Oney Bank SA, Oneytrust et In Confidence Insurance (ICI)) de Oney ;
- › Les accords sur la mise en œuvre d'un Plan d'épargne entreprise ainsi que d'un Plan d'épargne retraite collectif, conclus en 2025, applicables aux entités Françaises de Oney (Oney Bank SA, Oneytrust et ICI) ;
- › Les accords sur les régimes de frais de santé et prévoyance conclus en 2025 au sein de Oney Bank SA ;
- › L'accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels conclu en décembre 2025 au sein de Oney Bank SA.

Ces dispositifs font partie des éléments de la politique RH. Ils font l'objet d'une déclinaison dans certaines filiales en fonction de la réglementation et des spécificités locales.

En 2025, 60 réunions ont été organisées avec les instances représentatives du personnel (21 avec les membres du CSE et/ou de la CSSCT et 39 avec les organisations syndicales) au sein de Oney Bank SA.

Le dialogue social et l'écoute active des collaborateurs font partie intégrante de la politique RH. Ces dispositifs sont déclinés selon les règles et normes applicables à chacune des entités de Oney.



100%

DES SALARIÉS SONT COUVERTS
PAR DES CONVENTIONS COLLECTIVES
en France

3.2 RÉMUNÉRATION

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de *Oney* est structurée pour **favoriser l'engagement des collaborateurs sur le long terme et renforcer l'attractivité de *Oney***, tant en France qu'à l'International. Elle englobe les éléments de rémunération fixes et variables ainsi que les avantages sociaux applicables au sein des pays, en accord et conformité avec les réglementations locales applicables.

Cette politique s'inscrit dans le strict respect des obligations légales applicables au sein de ses différentes entités présentes en France ou à l'International, tant en matière sociale que fiscale. Elle intègre également une gestion appropriée des risques et de la conformité tout en encourageant les collaborateurs à promouvoir le succès durable et la stabilité du Groupe.

Elle reflète la performance individuelle et collective des métiers et des collaborateurs, tout en veillant à ne pas être un vecteur de conflits d'intérêts et à promouvoir des comportements conformes à la culture de l'établissement et aux règles de bonne conduite.



OFFRIR DES NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION COMPÉTITIFS VIS-À-VIS DE SES MARCHÉS DE RÉFÉRENCE



La politique de rémunération a aussi pour objectif d'offrir des niveaux de rémunération compétitifs vis-à-vis de ses marchés de référence.

Elle intègre également les objectifs fondamentaux d'égalité professionnelle et de non-discrimination. À ce titre, *Oney* veille notamment à l'équité de traitement en matière de rémunération entre les femmes et les hommes et porte par ailleurs **une attention particulière à la rémunération de ses collaborateurs juniors et seniors.**

Définie à l'échelle de *Oney*, la politique de rémunération et avantages sociaux est construite et déclinée en collaboration avec les équipes RH des différentes entités et filiales.

La DRH Groupe veille à la cohérence et à la déclinaison de l'ensemble de la politique de rémunération pour *Oney Bank SA* et ses entités.

Les DRH et Responsable RH de chaque pays établissent, en concertation avec les directives de *Oney*, des pratiques de rémunération cohérentes prenant en compte les niveaux de rémunération externes appropriés, les exigences d'équité internes, ainsi que les spécificités et législations locales.

En outre, au moment de la campagne annuelle de révision salariale, un comité interne piloté par la DRH Groupe veille à la cohérence globale des mesures proposées par les différents pays et au respect du budget.



3.3 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Oney veille au bien-être de ses collaborateurs et s'engage à créer les conditions favorables à la mise en place d'un environnement de travail répondant à leurs attentes et garantissant leur sécurité ainsi que leur intégrité physique et morale.

Ainsi, Oney porte une attention particulière aux conditions de travail et déploie une politique de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé au travail. À ce titre, la pratique d'activités sportives ou des actions en faveur de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) sont proposées à l'ensemble des collaborateurs dans les différentes entités.

Oney promeut l'équilibre durable entre vie professionnelle et vie personnelle, en suivant, entre autres, la charge de travail des collaborateurs, le respect des repos et des horaires de travail ainsi que du droit à la déconnexion.

Enfin, les collaborateurs et managers sont formés régulièrement aux obligations légales applicables en la matière, au management hybride et aux règles du travail à distance.



ONEY S'ENGAGE DANS UNE POLITIQUE QVCT VOLONTARISTE ET CONCRÈTE



Oney s'engage dans une politique QVCT volontariste et concrète qui se traduit par **le déploiement de mesures d'amélioration des conditions de travail des collaborateurs**. Elle contribue directement au bien-être et à la satisfaction des collaborateurs ainsi qu'à la réduction des risques psychosociaux. Elle s'articule autour de quatre dimensions :

- › **Le bien-être au travail** : des dispositifs au service du bien-être et de la conciliation vie professionnelle et vie personnelle (*droit à la déconnexion, parentalité, plan santé, lutte contre la sédentarité, accompagnement des salariés aidants...*) ;
- › **La qualité des relations et du management** : un management fondé sur la confiance qui responsabilise et fait grandir les équipes ;
- › **L'environnement de travail** : un cadre de travail facilitant l'efficacité et la collaboration, qui permet d'accompagner les nouveaux modes d'organisation tel que le travail hybride ;
- › **L'accompagnement des transformations** en veillant à engager les collaborateurs dans le changement tout en prévenant l'apparition des risques psychosociaux.

L'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la QVCT, renouvelé en 2025, donne une place centrale à **la prévention, l'anticipation des difficultés et l'amélioration continue des situations de travail**. Un nouvel accord a été conclu en 2025 et met un accent particulier sur :

- › L'égalité professionnelle en matière de recrutement, formation, déroulement de carrière et de rémunération ;
- › L'équilibre vie professionnelle et personnelle & la responsabilité parentale et/ou sociale (*aidants...*) ;
- › La diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations ;
- › L'amélioration des conditions et de l'environnement de travail ;
- › Les actions de prévention en matière de santé au travail et de risques professionnels (*harcèlement moral, risques psychosociaux (RPS)...*).



Pour s'assurer de l'efficacité des mesures mises en œuvre et adapter les plans d'actions aux besoins exprimés par les collaborateurs de Oney, **un dispositif d'écoute est mis en place au sein de l'ensemble des entités** de Oney avec notamment des enquêtes d'engagement régulières. Les résultats de ces enquêtes font l'objet systématiquement d'un partage avec les équipes et d'un suivi de la mise en œuvre des plans d'actions dédiés.

Afin de faciliter la conciliation entre la vie personnelle et professionnelle, Oney Bank SA s'engage dans **une politique de parentalité** permettant de créer un environnement favorable aux collaborateurs parents (*aménagements des conditions de travail et des horaires, accompagnement à la garde d'enfants, prise en compte de la situation familiale et notamment la monoparentalité*). L'ensemble des mesures proposées aux collaborateurs sont reprises dans un guide de la parentalité mis à disposition de tous.

Par ailleurs, Oney Bank SA propose **des dispositifs en soutien aux collaborateurs proche aidants**. Pour ce faire, plusieurs mesures sont mises en place :

une flexibilité dans l'aménagement des horaires de travail, des actions de sensibilisation régulières, la mise à disposition d'informations sur les dispositifs d'aide disponibles au niveau national et au sein de Oney et l'existence d'une communauté d'aidants animée en interne.

Oney est particulièrement **soucieux de la santé de ses collaborateurs** et, à ce titre, organise régulièrement des actions de santé publique à travers des ateliers, conférences sur les thématiques suivantes : sommeil, nutrition, activité physique, risque cardiovasculaire. Oney s'engage également depuis longue date dans la prévention des cancers. À ce titre, un partenariat a été mis en place avec la *Ligue contre le cancer* en France ainsi qu'un dispositif spécifique pour faciliter le retour à l'emploi.

Enfin, Oney facilite et **encourage la pratique régulière d'une activité physique** ayant un impact positif sur la santé physique et mentale, en proposant à ses collaborateurs via une association sportive interne des sessions de sport plusieurs fois par semaine.



3.4 PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Oney Bank SA est particulièrement attentive à prendre des mesures de prévention pour assurer la sécurité physique, mentale et sociale des collaborateurs. Ces mesures sont prises selon 3 niveaux :

- › **La prévention primaire**, qui intervient lorsque le risque n'est pas encore avéré : elle se traduit par la réduction, voire la disparition des chances de survenance du risque avant son apparition ;
- › **La prévention secondaire**, qui consiste à réduire les effets ou la propagation du risque lorsque celui-ci est identifié (par exemple : des mesures de protection, des actions de formation, l'accompagnement des collaborateurs lors des projets) ;
- › **La prévention tertiaire**, ou curative, qui vise à accompagner les collaborateurs fragilisés (prise en charge des situations collectives ou individuelles difficiles) dans le but de limiter les dommages, éviter les complications et les récides.

Une démarche de prévention des risques professionnels est mise en place au sein de Oney Bank SA et implique l'ensemble des acteurs concernés, notamment les Instances Représentatives du Personnel, la Direction des Ressources Humaines, les Services de Santé au Travail.

Cette démarche consiste à identifier les risques professionnels au sein des différentes activités de l'entreprise. Cette démarche passe notamment par la mise en place et l'actualisation, en collaboration avec la CSSCT, du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact). Ces documents inventorient et hiérarchisent les risques présents et constituent des outils déterminants dans la prévention des risques professionnels. Leur accessibilité à tous et leur mise à jour, lors d'un événement ou d'une modification significative des conditions de santé et de sécurité ou des conditions de travail (*transformation humaine, technique ou organisationnelle*) est un gage d'efficacité de la prévention des risques.

Pour chaque risque identifié, un plan d'actions est défini sur plusieurs dimensions :

- › L'organisation des activités et tâches ;
- › La formation ;
- › L'accompagnement managérial ;
- › L'ergonomie du poste de travail ;
- › Et la prise en compte des situations individuelles. Une évaluation de l'efficacité des actions engagées est mise en œuvre.

La CSSCT de Oney Bank SA se réunit trimestriellement. Un bilan et un plan d'action sont présentés annuellement au comité social et économique (CSE).

Une prévention et un suivi ont été mis en place, permettant de **lutter contre les incivilités et agressions** commises par la clientèle, sur le lieu de travail, dans les situations de mobilité, ou au travers des outils de communication qu'ils soient numériques ou non. Un bilan des incivilités et agressions est organisé annuellement pour la branche. Le plan d'action intègre des mesures pour lutter contre les incivilités telles qu'une sensibilisation régulière des collaborateurs au risque d'incivilité et la mise à disposition d'un outil de déclaration et de traitement des incivilités.

Dans le cadre d'une démarche sur les risques psychosociaux, une analyse de la situation est organisée avec les parties prenantes et un plan d'action ciblé est élaboré. Un dispositif d'accompagnement spécifique est mis en œuvre afin d'accompagner les collaborateurs. Le recours à une assistante sociale ainsi qu'une assistance psychologique est proposé. Une cellule d'écoute anonyme et gratuite est également disponible 24H/24.

Oney dispose d'un plan de prévention des Risques Psychosociaux qui prévoit notamment de sensibiliser et former tous les collaborateurs et de les informer du rôle des acteurs de la prévention : médecine du travail, infirmière, assistante sociale, Human Resources Business Partner (HRBP), représentants du personnel.

Afin de **prévenir les risques professionnels**, Oney est attentif à la charge de travail des collaborateurs. Des points réguliers sur la charge de travail sont initiés afin d'anticiper une éventuelle surcharge de travail et de prévoir si nécessaire un plan d'actions dédié.

4. ÉGALITÉ DES CHANCES ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Oney décline une politique Inclusion et Diversité, en cohérence avec **sa culture et ses valeurs familiales et mutualistes**.

Son objectif est de **construire un environnement de travail toujours plus respectueux et inclusif**, qui capitalise sur la diversité de ses collaborateurs et permet à chacun d’être entendu, valorisé, d’avoir un impact et d’offrir les mêmes opportunités aux talents de tous horizons, indépendamment de l’âge, des origines, du genre, de l’orientation ou de l’identité de genre ou du handicap.

Oney traduit ces engagements à travers deux accords :

- › L'accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels au sein de Oney Bank SA, signé le 17 décembre 2025 ;
- › L'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et QVCT au sein de Oney Bank SA, signé le 5 juin 2025.

Cette politique se décline autour de deux axes :

- › L'égalité professionnelle et la lutte contre toute forme de discrimination ;
- › L'inclusion et la diversité.



4.1 MIXITÉ ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

En matière de mixité et d’égalité professionnelle, la politique se structure depuis plusieurs années autour de trois axes :

- › La représentation des femmes dans tous les métiers à tous les niveaux de responsabilités ;
- › L’égalité salariale ;
- › La lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel.

RECRUTEMENT

Oney garantit **l’égalité des chances** pour l’ensemble des candidats ainsi que **la non-discrimination à l’embauche** à travers les actions suivantes :

- › Les entretiens de recrutement sont identiques et toute question pouvant se révéler discriminante est proscrite ;
- › Dans la mesure du possible, rencontrer au minimum un candidat homme et une candidate femme pour le même recrutement ;
- › Des formations à la non-discrimination sont mises en place pour les managers et les RH recrutant.

PROMOTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION

Oney veille à l’équité de traitement entre les femmes et les hommes, dans l’accès aux promotions et à la formation en :

- › Définissant des critères d’évolution professionnelle exclusivement fondés sur la seule reconnaissance des compétences, de l’expérience et de la contribution individuelle.
- › S’assurant que les temps partiels et les congés liés à la parentalité ne pénalisent pas les collaborateurs dans leur évolution professionnelle et dans l’accès à la formation.

CONCILIATION DES TEMPS DE VIE

Oney recherche **le meilleur équilibre entre la vie personnelle et les activités professionnelles** en :

- › Facilitant les temps partiels pour tous ;
- › Communiquant et permettant une flexibilité dans l’application des règles relatives aux congés pour événements familiaux ;
- › S’assurant du respect du droit à la déconnexion, au travers de la Charte sur le droit à la déconnexion.

RÉMUNÉRATION

Oney **garantit l’égalité salariale entre les femmes et les hommes** pour un travail, un parcours professionnel et des compétences équivalents. Ainsi, lors de la campagne annuelle de révision des rémunérations, il veille à un traitement équitable entre les hommes et les femmes et si nécessaire corrige progressivement les écarts.

Comme toutes les entreprises du *Groupe BPCE*, Oney veille à la représentativité des femmes au sein de ses cadres dirigeants et de ses instances dirigeantes avec un objectif au-delà des 30% exigés à partir de mars 2026 dans le cadre de la « *Loi Rixain* ».

Au 31 décembre 2025, 38% de femmes sont représentées au sein de l’encadrement supérieur (*périmètre France*).

Pour Oney Bank SA, l’index de l’égalité professionnelle Femmes/Hommes pour l’année 2025 est de 92/100.

Oney s’appuie sur son référent Diversité et Mixité qui est un relai clé pour les collaborateurs qui peuvent le solliciter en fonction des besoins. Son rôle est notamment d’**impulser, animer et coordonner la mise en œuvre de la politique Mixité & Diversité** de l’entreprise. Il déploie les dispositifs de formation, pilote les indicateurs clés et relaie les outils et temps forts mis à disposition des collaborateurs.

38 %

DE FEMMES

DANS L’ENCADREMENT SUPÉRIEUR

au 31 décembre 2025, France

3 %

ÉCART RÉMUNÉRATION

HOMMES/FEMMES

2025, France

92/100

INDEX D’ÉGALITÉ PROFESSIONNEL

FEMMES/HOMMES

2025, Oney Bank SA

4.2 HANDICAP

Oney est impliqué de longue date **en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de leur maintien dans l'emploi.**

La politique Handicap couvre les axes principaux suivants :

- › **Le maintien en emploi** : grâce à la mise en place d'actions de détection des situations handicapantes le plus tôt possible, l'entreprise peut adapter les conditions et les outils de travail au handicap, afin de maintenir les collaborateurs concernés dans leur emploi. Elle veille également à ce que les salariés en situation de handicap puissent bénéficier des mêmes perspectives d'évolution que les autres salariés, en adéquation avec leurs ambitions, leurs aptitudes et les opportunités offertes, sans que le handicap ne constitue un frein ;
- › **Le recrutement et l'intégration** : il existe un écart majeur d'insertion sur le marché du travail entre les personnes en situation de handicap et le reste de la population. Ainsi, la politique Handicap vise à favoriser la professionnalisation des personnes en situation de handicap, le sourcing et l'accompagnement à l'intégration des candidats en situation de handicap ;
- › **Le changement de regard pour une meilleure inclusion** : l'entreprise s'engage à promouvoir la sensibilisation au handicap et l'inclusion ;
- › **Le soutien du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA)** via une politique d'achats volontariste en s'engageant à recourir aux prestations de structures (*Entreprises Adaptées, ESAT et Travailleurs Indépendants Handicapés*) du STPA pour soutenir l'emploi externe des personnes en situation de handicap ne pouvant pas travailler dans le milieu ordinaire.

Au sein de Oney, **un référent handicap accompagne les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours dans l'entreprise** (*recrutement, intégration, formation, maintien dans l'emploi, accompagnement dans les démarches de reconnaissance de leur situation de handicap...*) en lien avec les HRBP, managers et services de santé au travail.

En 2024, lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), des ateliers de sensibilisation aux handicaps invisibles, basés sur la réalité virtuelle, ont été proposés aux collaborateurs afin de les sensibiliser et participer au changement de regard sur ces handicaps parfois méconnus.

Grâce à la mise en place de cette politique, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap au sein de Oney Bank SA atteint en 2025, 7,44 %, au-dessus de l'obligation légale de 6 % et en progression par rapport à 2024.

7,44 %

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
2025, Oney Bank SA



4.3 LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET LE HARCÈLEMENT

Afin de proposer **un cadre de travail respectueux et sécurisé**, dans lequel chaque collaborateur peut exprimer ses compétences et son potentiel, la politique Inclusion et Diversité de Oney est accompagnée par des dispositifs RH en matière de lutte contre la discrimination et le harcèlement.

Plusieurs types de dispositifs sont à la disposition des collaborateurs :

- › Des guides et des campagnes de communication qui sensibilisent les collaborateurs contre toutes les formes de discriminations, telles que le sexisme ou le racisme ;
- › Des formations pour comprendre en quoi consiste l'inclusion et comment, au-delà des politiques mises en place, l'ensemble des collaborateurs sont acteurs de l'inclusion ;
- › Des formations spécifiques pour permettre aux collaborateurs de reconnaître et de lutter contre les différents types de discrimination et de harcèlement.

Oney s'appuie sur ses référents pour mettre en œuvre ces dispositifs et rester à l'écoute des besoins des collaborateurs :

- › **Le référent harcèlement employeur** : conformément à la loi en vigueur, son rôle est d'orienter, d'informer et d'accompagner les collaborateurs en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ;
- › **Le référent CSE** est désigné au sein du CSE et intervient en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

En 2025, **un e-learning de sensibilisation a été mis en place pour l'ensemble des collaborateurs.** Une formation spécifique a par ailleurs été intégrée au parcours managérial obligatoire. Cette dernière est co-animée par les deux référents.

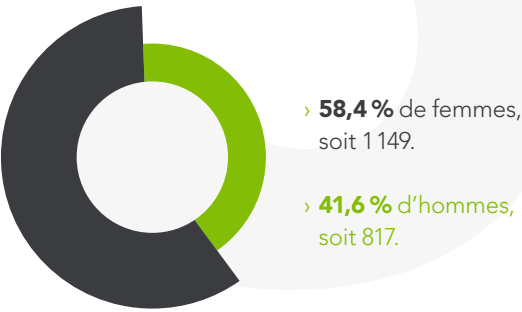
Oney s'engage à ce que toutes les décisions prises en matière de gestion des ressources humaines durant le parcours professionnel des collaborateurs (*de leur entrée dans l'entreprise jusqu'à leur départ*), respectent lesdits principes.

5. INDICATEURS CHIFFRÉS

5.1 CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS DE L'ENTREPRISE

NOMBRE DE SALARIÉS INSCRITS VENTILÉS PAR GENRE AU 31 DÉCEMBRE 2025 POUR ONEY

Le nombre de salariés dans les pays où l'entreprise compte au moins 50 salariés représentant au moins 10% de son nombre total de salariés est de 1710 (France, Espagne et Portugal).



1 966
SALARIÉS AU TOTAL
1 985 en 2024

NOMBRE DE SALARIÉS PERMANENTS/TEMPORAIRES ET SALARIÉS À TEMPS PLEIN/À TEMPS PARTIEL VENTILÉS PAR GENRE AU 31 DÉCEMBRE 2025 POUR ONEY

1 828

SALARIÉS PERMANENTS
1 970 en 2024

♀ 1 068
femmes
♂ 760
hommes

138

SALARIÉS TEMPORAIRES
115 en 2024

♀ 81
femmes
♂ 57
hommes

1 751

SALARIÉS À TEMPS PLEIN
1 766 en 2024

♀ 978
femmes
♂ 773
hommes

215

SALARIÉS À TEMPS PARTIEL
219 en 2024

♀ 171
femmes
♂ 44
hommes

NOMBRE D'EMBAUCHES, TAUX DE SORTIE ET TAUX DE ROTATION AU 31 DÉCEMBRE 2025

Nombre d'embauches 2025 (Oney Bank SA) : 85 CDI et 20 CDD soit 105 au total (hors alternants et auxiliaires vacances). En 2025, le taux de sortie s'est élevé à 11,3% et le taux de rotation à 9,9% pour Oney Bank SA.

105
EMBAUCHES
115 en 2024

85 CDI
20 CDD

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHES D'ÂGE AU 31 DÉCEMBRE 2025

- 12,67 % de < 30 ans, soit 249 salariés.
- 62,51 % de ≥ 30 et < 50 ans, soit 1 229 salariés.
- 24,82 % de ≥ 50 ans, soit 488 salariés.



5.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ

Données Oney Bank SA.

0,14 %

TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DE TRAVAIL
0,14% en 2024

5,16 %

TAUX DE FRÉQUENCE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DE TRAJET
2,79% en 2024

11

NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DE TRAJET
6 en 2024

26h

NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR SALARIÉ
20h en 2024

A photograph of a family and their dog inside a car. A man with a beard is in the driver's seat, smiling. A woman with long brown hair is in the passenger seat, also smiling. A young girl is in the back seat, and a golden retriever is sitting in the front passenger area. The car has a large sunroof, and the scene is brightly lit, suggesting daytime.

IV. Être une banque inclusive qui protège

1.

LA SATISFACTION CLIENT AU CŒUR
DES PRÉOCCUPATIONS

2.

PROPOSITION D'UNE OFFRE DE PRODUITS AU PLUS
GRAND NOMBRE

3.

PROTÉGER LES INTÉRÊTS DU CLIENT

Pour Oney, **le traitement équitable de ses clients est un principe fondamental**. Le respect des règles de bonne conduite lui permet d'exercer ses activités de manière honnête, loyale et professionnelle et de servir au mieux les intérêts de ses clients. Ses convictions et engagements en la matière sont décrits dans le Code de conduite et d'éthique. Parmi les douze principes qu'il énumère, il est notamment de sa responsabilité sociétale de :

- › Garantir un traitement équitable des clients (*Principe 2*) ;
- › Protéger les intérêts du client (*Principe 3*) ;
- › Communiquer en toute transparence (*Principe 4*) ;
- › Être un groupe bancaire inclusif et ouvert à tous (*Principe 10*).

En tant que Groupe, ces principes sont déclinés au sein des entités et par conséquent sont applicables dans les pays où Oney exerce son activité. Cette déclinaison permet ainsi d'avoir un traitement homogène des clients notamment dans le cadre des activités transfrontalières.

1. LA SATISFACTION CLIENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

1.1 MESURE DE LA SATISFACTION CLIENT

Dans le cadre de son plan stratégique 2024-2027, Oney a la volonté d'ancrer durablement une culture centrée sur le client. Ainsi pour répondre aux besoins réels et exprimés de ses clients, le Groupe déploie une écoute 360° dans l'ensemble de ses pays, auprès de ses clients finaux comme de ses partenaires, en s'appuyant sur des dispositifs complémentaires et des indicateurs adaptés (*Net Promoter Score (NPS)*, *Customer Satisfaction (CSAT)*, *Customer Effort Score (CES)*).

Cette approche dépasse la simple mesure : grâce à un close the loop systématique où les retours clients donnent lieu à des actions concrètes et suivies dans le temps pour des améliorations tangibles.

Ainsi, en France, marché majeur pour Oney, cette écoute 360° se traduit par un dispositif complet combinant :

- › **Des enquêtes « à chaud »** après les principaux événements pour identifier et gommer rapidement les points de frictions,
- › **Des baromètres annuels « à froid »** auprès des clients finaux et partenaires, pour guider les décisions stratégiques,
- › **Une gestion active des avis et commentaires**, qu'ils soient négatifs ou positifs, sur les réseaux sociaux et plateformes d'évaluation, pour améliorer la satisfaction client et protéger la réputation de la marque.

Les résultats témoignent de la mobilisation continue de Oney pour offrir une expérience de qualité à ses clients et partenaires. En 2025, le niveau de satisfaction reste élevé et proche de celui observé en 2024, avec 87 % des clients se déclarant satisfaits de leur expérience avec Oney soit une légère régression de 3 points par rapport à 2024. Par ailleurs, la satisfaction des contacts partenaires atteint 84 %, soit une progression de 10 points par rapport à 2024.

87 %
DE NOS CLIENTS
SATISFAITS
en 2025 (-3 pts vs. 2024)

84 %
DE NOS PARTENAIRES
SATISFAITS
en 2025 (+10 pts vs. 2024)



1.2 GESTION DES RÉCLAMATIONS

Oney se concentre aussi sur les réclamations clients pour alimenter sa boucle d'amélioration continue.

À ce titre, Oney Bank SA s'appuie sur un dispositif structuré de gestion des réclamations, visant à **garantir la protection des consommateurs, la conformité réglementaire et l'amélioration continue de l'expérience client**. L'analyse des réclamations permet d'identifier les dysfonctionnements et de déployer des actions correctrices adaptées.

Les clients disposent de multiples canaux pour exprimer leur réclamation (*digital, téléphone, courrier*), avec la possibilité de recourir à la médiation en cas d'insatisfaction. Les voies de recours sont systématiquement communiquées, assurant la transparence et l'accessibilité du dispositif.

Le pilotage du dispositif repose sur un suivi opérationnel structuré (*suivi des volumes, délais et typologies*), des reportings réguliers, ainsi que des instances mensuelles dédiées permettant de partager les indicateurs, d'identifier les irritants majeurs et de suivre l'avancement des plans d'actions.

Ce pilotage est complété par des dispositifs de contrôle de premier et second niveau garantissant la qualité et la conformité du traitement des réclamations.

Le souci du Client est présent dans toutes les filiales, la gestion des réclamations y est alors déclinée en fonction de la législation locale et des produits commercialisés.

En 2025, Oney Bank SA a traité 93 084 réclamations en 5,9 jours en moyenne avec 74 % des réclamations traitées en 48h.

2. PROPOSITION D'UNE OFFRE DE PRODUITS AU PLUS GRAND NOMBRE

2.1 PROTECTION DES CLIENTS FRAGILES

Oney souhaite **permettre au plus grand nombre – dont les personnes en fragilité financière – d'accéder aux services bancaires** (banque au quotidien, solutions de financement, assurance, etc.). Pour maîtriser les risques d'exclusion, elle met en place des dispositifs permettant aux clients modestes d'accéder à des solutions de financement tout en respectant leur capacité de remboursement et aux clients en situation de fragilité financière de disposer de solutions pour une gestion plus sereine de leur compte et de leur situation, en se conformant notamment aux réglementations en vigueur applicables et à la charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement (AFECEI).

UNE OFFRE SPÉCIFIQUE, DÉDIÉE À LA CLIENTÈLE FRAGILE

Oney, en sa qualité d'établissement de crédit, ne propose pas de compte de dépôt. De ce fait, les clients financièrement fragiles au regard des activités exercées par Oney s'entendent comme des clients en risque potentiel de surendettement.

AGIR EN PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

Oney agit en prévention du surendettement. En application de la charte AFECEI, Oney a développé un dispositif de détection préventive visant à anticiper une éventuelle dégradation de la situation financière d'un client. Tout client identifié comme étant en risque de surendettement reçoit un mailing ou un appel l'invitant à prendre rendez-vous avec un conseiller afin de faire le point sur sa situation financière et d'**identifier la solution la plus appropriée à sa situation** (réadapter ses produits et services bancaires, souscrire une solution de rachat de créances internes). Les conseillers peuvent également orienter le client vers des solutions extra bancaires (associations locales, centres communaux d'action sociale, gestionnaire d'assurance en cas de sinistre, etc.).

Depuis 2023, la méthode d'identification du risque de surendettement a été élargie. Par exemple, un critère externe a été intégré, à savoir, le fichage « Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers » (FICP) par un tiers.

ACCULTURER LES CONSEILLERS FINANCIERS À L'INCLUSION BANCAIRE

Face aux difficultés financières rencontrées par certains clients, l'**acculturation des conseillers aux thématiques relatives à l'inclusion bancaire est cruciale** : un dispositif de formation spécifique, complémentaire aux formations réglementaires obligatoires, a été mis en place et est suivi par les conseillers dédiés à l'accompagnement des clients en risque potentiel de surendettement.

RENFORCER L'ÉCOUTE DE LA CLIENTÈLE FRAGILE

Oney a mis en place une équipe dédiée, au sein de la BU France, spécifiquement formée pour l'accueil et l'écoute des clients rencontrant des difficultés. Son engagement est de **garantir un accompagnement humain et personnalisé à l'ensemble des clients**. Cette équipe est attentive aux signaux de fragilité financière potentielle, notamment lors de situations bancaires difficiles détectées ou lorsqu'un risque potentiel de surendettement est possible. L'objectif est d'offrir aux clients **un soutien attentif et bienveillant**, en proposant une solution adaptée à leur situation, afin de les accompagner vers une situation plus sereine et durable.

DÉVELOPPER L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Toute l'année, Oney Bank SA s'engage dans l'éducation financière et la prévention du surendettement en publiant via ses plateformes sociales **des conseils et astuces pour mieux gérer son budget**. Oney propose également un guide budgétaire accessible au public via son site web *Oney.fr* et son application mobile. En partenariat avec Crésus, un réseau d'associations qui soutient les personnes en situation de fragilité économique,

Oney Bank SA œuvre depuis 2013 pour mettre en place des actions concrètes. L'objectif est de prévenir et d'accompagner les clients susceptibles de rencontrer des difficultés financières.

Ces supports d'acculturation à l'éducation financière permettent à ces publics de mieux maîtriser leur budget au quotidien. **Ils les aident également à une meilleure gestion financière lors des moments cruciaux de leur vie et dans la concrétisation de leurs projets**. Par ailleurs, ces ressources répondent aux enjeux posés par les évolutions récentes du rapport à l'argent, notamment celles liées aux nouveaux modes de vie et de consommation (achats en ligne, inflation, tendance à l'épargne, prises de conscience sociétales et environnementales...).

Oney Espagne et Oney Portugal déclinent également la sensibilisation à l'éducation financière auprès de ses clients via différents canaux numériques (blog, réseaux sociaux, site web et YouTube).

Les bénévoles de Oney Portugal réalisent **des formations à la gestion budgétaire dans les écoles** soit 282 sessions dans 78 écoles réalisées par 88 bénévoles auprès de 6800 élèves entre 2021 et 2025.



2.2 L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE POUR GARANTIR L'INCLUSION DE TOUS

L'accessibilité numérique est essentielle pour répondre à l'objectif d'universalité des services numériques, puisqu'elle vise à rendre les informations et fonctionnalités d'un service ou contenu numérique accessibles à tous, quel que soit le handicap de la personne ou sa manière d'accéder à l'information. Elle concerne les services numériques à destination du grand public, des collaborateurs et des clients (particuliers et professionnels).

En lien avec les ambitions et engagements du *Groupe BPCE* dont il fait partie, *Oney* met en œuvre **un programme visant à renforcer l'accessibilité numérique**, dont l'un des éléments clés est l'élaboration d'un schéma pluriannuel 2025-2027 commun à l'ensemble de ses entités

Pour l'année 2025, *Oney Bank SA* a réalisé les audits d'accessibilité sur l'ensemble des sites internet et des applications Clients Particuliers, ce qui a permis de publier les résultats et de planifier les actions correctives. Les premières remédiations pour améliorer l'accessibilité des plateformes ont été mises en œuvre. Un socle de compétences a été initié avec la définition d'un plan de formation ciblé par profil et un plan d'acculturation à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise piloté par les équipes RH. Au total en 2025, c'est près de 60% des collaborateurs de *Oney Bank SA* qui ont été sensibilisés. Le programme « *Accessibilité Numérique* » est également déployé sur l'ensemble des filiales de *Oney*.

Enfin, **les critères liés à l'accessibilité ont été intégrés dans le processus de sélection des prestataires**, en collaboration avec le service achats, afin de renforcer les exigences contractuelles et assurer une amélioration continue.

60 %

DES COLLABORATEURS SENSIBILISÉS
À L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE
en 2025 pour Oney Bank SA



3. PROTÉGER LES INTÉRÊTS DU CLIENT

3.1 GARANTIR UNE OFFRE TRANSPARENTE

Oney s'inscrit dans la politique de transparence des offres définie au niveau du Groupe BPCE.

Les offres de produits et services, lorsqu'elles sont destinées à un consommateur, doivent respecter les dispositions issues du code de la consommation, relatives aux pratiques commerciales interdites (à l'exception du refus de vente) notamment les pratiques commerciales trompeuses ou agressives.

Ainsi, lors de la rédaction de documents commerciaux, les rédacteurs sont invités à être tout particulièrement vigilants à l'adéquation entre les conditions de commercialisation, le mode (processus) de mise à disposition de l'information, et la cible de clientèle visée.

De même, le rédacteur d'une documentation promotionnelle doit prêter une grande attention aux canaux de commercialisation envisagés et au caractère approprié de la stratégie de distribution.

Toutes les informations, y compris publicitaires, doivent être correctes, claires et non trompeuses.

Une information claire est une information suffisante pour permettre au client d'appréhender les principales caractéristiques du produit qu'il s'apprête à souscrire ainsi que les avantages et risques y afférents.



LA PROTECTION DES INTÉRÊTS DE LA CLIENTÈLE EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DE ONEY.



La protection des intérêts de la clientèle est une préoccupation majeure de Oney. En toutes circonstances, **les collaborateurs doivent servir les clients avec diligence, loyauté, honnêteté et professionnalisme**, et proposer des produits et des services adaptés à leurs besoins. Dans ce cadre, et afin de maintenir un haut niveau de protection de la clientèle, un corpus de procédures est établi et des contrôles permanents portant sur cette thématique sont réalisés.



3.2 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET UTILISATION RESPECTUEUSE DES DONNÉES CLIENTS



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Oney a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) déclaré auprès de la CNIL. Le DPO a pour mission principale de piloter, accompagner, coordonner la mise en œuvre du règlement européen à la protection des données (RGPD) au sein de Oney. Ainsi il doit **s'assurer notamment que les données personnelles des clients sont utilisées conformément à la réglementation applicable**. Il veille à la bonne prise en compte des évolutions réglementaires et doctrinales de la CNIL.

Les engagements que Oney prend pour protéger les données personnelles sont résumés dans la Politique cadre de protection des données à caractère personnel et sont en cohérence avec les principes du Groupe BPCE.

La politique cadre de protection des données de Oney définit les principes d'usage et d'éthique encadrant le traitement des données personnelles, dans le respect des réglementations en vigueur, et s'applique à l'ensemble des opérations concernées. **Des mises à jour sont réalisées afin d'améliorer la transparence vis-à-vis des clients.**

Les relations avec les prestataires sont strictement encadrées contractuellement, garantissant une utilisation des données limitée aux finalités des prestations. Le partage de données, interne ou externe, respecte le principe de minimisation et les obligations légales, notamment dans le cadre des missions réglementaires du Groupe BPCE.

Certains traitements reposent sur le consentement préalable des clients, recueilli de manière spécifique et éclairée, notamment pour la prospection électronique, l'utilisation de traceurs, l'enregistrement de données bancaires ou le partage de données avec des partenaires comme l'Alliance Valiuz.

Afin de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques et aux obligations légales, **des formations régulières sont organisées sur la protection des données**. En 2025, 99,3% des collaborateurs en France et 100% dans les entités de Oney ont suivi une formation RGPD en e-learning.

Enfin, le DPO de Oney anime et pilote une communauté de DPO locaux présents dans les filiales permettant ainsi de diffuser les règles du Groupe BPCE et de garantir une application conforme des dispositifs internes définis.

99,3 %
DES COLLABORATEURS ONT SUIVI
UNE FORMATION RGPD
EN E-LEARNING
en 2025, France

CYBERSÉCURITÉ

Les Systèmes d'Information (SI) contiennent et traitent de multiples données sensibles relatives aux informations commerciales des clients, à la stratégie de Oney, à ses résultats financiers, à son développement commercial ou à ses engagements, ainsi que des informations nominatives relatives aux clients, aux partenaires et au personnel. Ils doivent donc être préservés de toute menace connue ou émergente en tenant compte des vulnérabilités inhérentes aux technologies sur lesquelles ils reposent.

Dans le cadre de la Politique de la Gestion des Risques Technologiques (TRM), cadre Cybersécurité, anciennement PSSI-G, édictée par le Groupe BPCE, **différents moyens de sécurité pour protéger les utilisateurs finaux, garantir la sécurité des informations et des transactions sont mis en œuvre :**

- › Une authentification multi facteurs pour sécuriser l'accès aux comptes en ligne ;
- › Le chiffrement des données sensibles en transit et au repos, comme les informations personnelles et bancaires ;
- › La surveillance des événements IT associée à un système de détection et d'alertes pour prévenir en cas d'intrusion ou d'attaque cyber (SOC) ;
- › La sécurité des applications est basée sur des standards de sécurité réévalués annuellement pour protéger les utilisateurs contre les cybermenaces ;
- › La communication régulière sur la sensibilisation aux cybermenaces pour les utilisateurs ;
- › Les mises à jour régulières pour corriger les vulnérabilités des systèmes et des applications ;
- › Les contrôles d'accès pour minimiser les risques d'accès non autorisé ;
- › L'assistance et le support avec la mise à disposition de différents canaux de communication et de services d'assistance, pour aider les utilisateurs en cas de problème de sécurité, comme le vol d'identité ou la fraude ;

En 2025 :

- › **98,37%** des collaborateurs de Oney Bank SA ont suivi une formation en e-learning sur « les bases de la Cybersécurité » ;
- › **100%** des collaborateurs de Oney Bank SA ont suivi une formation en e-learning sur la « Cybermalveillance : derrière l'écran d'un cyberattaquant » ;
- › **98,68%** des collaborateurs de Oney Bank SA ont suivi une formation en e-learning sur la « Sensibilisation au Plan de Continuité d'Activité ».



V. Éthique et responsabilité

1.

CULTURE D'ENTREPRISE ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE CONDUITE DES AFFAIRES

2.

ENCADRER LES ACTIVITÉS DANS L'INTÉRÊT DES CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

1. CULTURE D'ENTREPRISE ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE CONDUITE DES AFFAIRES

1.1 PROMOTION D'UNE CULTURE ÉTHIQUE

Oney a un Code de Conduite et d'Éthique qui est un document pratique et clair à destination de tous les collaborateurs, dans leurs relations avec le groupe. Il est à disposition sur l'intranet Oney Bank SA et sur le site institutionnel Oney.com et met en lumière les règles de conduite à respecter et les bonnes pratiques à adopter par chacun au quotidien dans l'exercice de ses activités.

Ce code constitue une annexe au règlement intérieur de Oney Bank SA. Sa transgression peut conduire à des sanctions disciplinaires, voire pénales, à l'encontre de l'entité concernée ou de ses collaborateurs.

Il est structuré autour de trois piliers qui énoncent les principes qui doivent guider les comportements :

- › Envers les clients, pour garantir un traitement juste, transparent et sécurisé ;
- › Envers les collaborateurs, pour favoriser le développement et l'épanouissement professionnel dans le respect de l'équilibre de chacun ;
- › Envers la société, encourager des pratiques responsables et placer l'humain au centre des actions.

Ce code rappelle également les obligations légales essentielles : lutte contre le blanchiment, lutte contre la corruption, protection des données, confidentialité, vigilance face aux risques de fraude. Ces principes sont **illustrés à travers des situations concrètes**, celles que Oney rencontre au quotidien, pour aider à prendre les bonnes décisions.

Ces règles de conduite constituent la base commune qui guide les actions au quotidien et **permet d'avancer, ensemble, de manière cohérente et responsable**. Ils s'appliquent donc, dans l'ensemble des pays où Oney est présent ou actif, à tous ses collaborateurs, quel que soit leur statut, ainsi qu'à toutes les parties prenantes : partenaires commerciaux, fournisseurs, prestataires de services, sous-traitants, et bien d'autres.

Fidèles à ses valeurs, Oney a également défini **une liste de produits, services et activités qu'il refuse de financer**. Le principe général est de ne pas financer les activités criminelles ou contraires à la loi du pays de commercialisation (*y compris la contrefaçon et les services règlementés*), activités portant atteinte à la morale, à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à l'intérêt général au-delà de l'atteinte à la vie privée, activités ayant des conséquences évidentes pour la santé ou de dépendance grave (psychologique...), activités contraires au respect du bien-être animal ou relevant de la cruauté animale, activités en lien avec toute forme de prosélytisme, communautarisme, sectarisme, radicalisme, qu'il soit diffamatoire, insultant, discriminant ou racial ou qu'il soit politique, religieux et portant sur l'intégrité et la dignité des personnes humaines, ou sur d'autres thèmes de société). Mais d'autres secteurs plus spécifiques ne sont tout simplement pas compatibles avec les convictions de Oney, et il est essentiel de **l'affirmer clairement pour guider les décisions**. Une analyse au cas par cas peut être réalisée sous réserve d'un accord de la gouvernance ou local via un process dérogatoire.



AGIR AVEC INTÉGRITÉ DANS L'EXERCICE DE SES MÉTIERS



Avec ce code de déontologie, Oney prend l'engagement de nouer des relations de confiance durables et d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses métiers.

Une formation réglementaire de type e-learning a été élaborée pour acter de la prise de connaissance des principes du Code de Déontologie pour Oney Bank SA. Cette formation est **obligatoire pour tous les collaborateurs ainsi que pour tous les nouveaux entrants**. Ainsi, au 31 décembre 2025, 99,9% des collaborateurs de Oney Bank SA ont suivi la formation ainsi que 100% des collaborateurs de OneyTrust.

1.2 PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

Oney décline la politique de BPCE relative au « Dispositif lanceur d'alerte ». Elle est **applicable dans toutes les entités** de Oney et précise :

- › Le type d'alerte qui peut être faite, la procédure de signalement et de traitement de l'alerte, la confidentialité des informations, le statut protecteur de lanceur d'alerte et les sanctions encourues en cas de non-respect, ainsi que les personnes qui peuvent lancer une alerte ;
- › Une stricte confidentialité des informations recueillies lors d'un signalement est garantie, notamment l'identité de l'auteur du signalement, des personnes visées par celui-ci et de tout tiers qui y est mentionné à toutes les étapes du traitement de l'alerte.

La procédure cadre relative au Dispositif Lanceur d'Alerte, ainsi que le lien vers l'outil de déclaration Whispli et vers son mode opératoire sont à disposition de tous les collaborateurs sur l'intranet Oney Bank SA (*Blink*), qui est accessible de manière permanente aux personnes concernées. Pour les tiers extérieurs (*prestataires et fournisseurs, partenaires commerciaux, clients, etc.*), Whispli est accessible via le site institutionnel [Oney.com](https://www.oney.com).

La formation réglementaire obligatoire « lanceur d'alerte » de type e-learning accompagne le déploiement de l'outil Whispli et précise notamment **les droits et devoirs d'un lanceur d'alerte ainsi que la protection qui lui est attachée**.

Au 31 décembre 2025, 98,2% des collaborateurs de Oney Bank SA ont suivi cette formation ainsi que 100% des collaborateurs de OneyTrust.



2. ENCADRER LES ACTIVITÉS DANS L'INTÉRÊT DES CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

2.1 PRÉVENIR ET DÉTECTER LES CAS DE CORRUPTION ET AUTRES ATTEINTES À LA PROBITÉ

Les principales règles et dispositifs exposés ci-dessous contribuent à **prévenir et détecter les comportements susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence** :

- › Une cartographie des risques de corruption est établie et mise à jour au minimum tous les deux ans par les entités de Oney, selon une méthodologie conforme aux recommandations de l'Agence Française Anticorruption (AFA). Le résultat de la cartographie des risques, y compris les plans d'actions le cas échéant, est présenté pour validation aux organes de direction de Oney.
- › Des plans d'actions sont formalisés afin de réduire le niveau de risque de certains scénarios, lorsqu'ils restent trop élevés après prise en compte des mesures d'atténuation ;
- › Tous les collaborateurs, y compris les personnes occupant des fonctions exposées, notamment les dirigeants, sont tenus de suivre la formation aux règles de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption.
- › La politique Groupe Oney « cadeaux, avantages et invitations » prévoit un seuil maximum pour les cadeaux reçus ou donnés, seuil au-delà duquel une autorisation préalable de la hiérarchie, et une déclaration à la Conformité sont requises ;
- › Les fournisseurs dont le montant total d'achats au niveau du Groupe BPCE est au moins de 50 000€ font l'objet d'une évaluation, qui prend en compte un certain nombre de critères (catégorie d'achat, critère géographique, informations négatives sur le fournisseur...). Cette évaluation conduit si nécessaire à des diligences complémentaires visant à apprécier le risque in fine au regard notamment des mesures anti-corruption mises en place par le fournisseur ;

- › Les relations avec les intermédiaires et partenaires sont encadrées : les contrats et les conventions comportent des clauses anti-corruption ; l'intégrité des nouveaux partenaires du Groupe BPCE est par ailleurs évaluée dans le cadre du « comité nouveaux produits nouvelles activités » du Groupe BPCE.
- › Les règles de conduite anticorruption du Groupe BPCE sont consultables sur l'intranet Oney Bank SA (Blink) et le site institutionnel Oney.com. Des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, sont prévues en cas de manquement à ces règles.

Au 31 décembre 2025, 99,9 % des collaborateurs de Oney Bank SA ont suivi la formation e-learning « Les incontournables de l'éthique professionnelle et lutte contre la corruption » ainsi que 99,8 % des collaborateurs des entités internationales.

De plus en 2025, 100% des collaborateurs de Oney Bank SA les plus exposés au risque de corruption ont suivi le module de formation renforcée « Lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêts », son déploiement est en cours dans les autres entités de Oney.

100%

DES COLLABORATEURS LES PLUS EXPOSÉS ONT SUIVI LE MODULE DE FORMATION RENFORCÉE SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS
en 2025, Oney Bank SA

2.2 LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) s'inscrit dans un double objectif : **prévenir les activités criminelles en les privant de fonds**, d'une part et **assurer la solidité, l'intégrité et la stabilité du système économique et financier**, d'autre part.

Le dispositif LCB-FT repose sur cinq composantes principales :

- › **L'évaluation des risques BC-FT** : Oney analyse son exposition aux risques selon des facteurs prévus par la législation, inhérents à leurs clients, à leurs services, à leurs transactions et canaux de distribution ainsi que selon des facteurs géographiques. Cette analyse est formalisée dans la classification des risques de Oney, qui intègre, notamment la problématique des pays « à risque ». Pour chaque client, un profil de risques BC-FT est établi, permettant de lui attribuer un score de vigilance ;
- › **La connaissance de la clientèle** : Le *Know Your Customer (KYC)* doit comprendre des informations sur l'activité, la surface financière et patrimoniale, des éléments de notoriété disponibles dans des médias fiables, etc. afin que les établissements soient en mesure de comprendre l'économie générale des opérations financières réalisées par le client (*connaissance de l'origine, de la destination des fonds et de la justification du mouvement*) ;
- › **L'exercice d'une vigilance constante sur les opérations, tout au long de la relation d'affaires**, et en fonction du niveau de risques BC-FT, qui permet d'identifier les opérations atypiques au regard du comportement attendu du client. Les établissements mobilisent la vigilance de leurs collaborateurs, ainsi que des moyens, largement automatisés, de détection des opérations inhabituelles ;
- › **L'analyse humaine des alertes** et, le cas échéant, la réalisation d'examens renforcés pour traiter le doute sur les opérations atypiques, inhabituelles ;
- › **Les signalements** - également appelés « *Déclarations de soupçons* » à TRACFIN des opérations douteuses, suspectes, dès lors que persiste un doute sur la licéité des sommes ou des opérations.



**UNE CULTURE D'ENTREPRISE
DIFFUSÉE À TOUS
LES NIVEAUX HIÉRARCHIQUES
ET UNE ORGANISATION
ADAPTÉE AU SEIN DE CHAQUE
ÉTABLISSEMENT**



La mise en œuvre efficace du dispositif de sécurité financière repose sur une culture d'entreprise diffusée à tous les niveaux hiérarchiques et une organisation adaptée au sein de chaque établissement (*équipe dédiée à la sécurité financière*).

D'autres éléments complètent ce dispositif tels que, notamment, un système de contrôle permanent et périodique, des actions de formation et d'information régulières des collaborateurs et des dirigeants et des suivis réguliers par les instances de gouvernance d'indicateurs dédiés.

Oney met en place une formation régulière des collaborateurs et dirigeants, au sein d'un dispositif harmonisé de formation, avec une périodicité au moins bi-annuelle, et des formations spécifiques à la filière sécurité financière. Au 31 décembre 2025, plus de 99,6% des collaborateurs ont été formés à la lutte anti-blanchiment, en France et dans les entités internationales.

99,6 %

DES COLLABORATEURS
ONT ÉTÉ FORMÉS

À LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT
au 31 décembre 2025, France et entités internationales



2.3 RESPECT DES SANCTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES (EMBARGOS, GELS DES AVOIRS)

Le respect des sanctions financières nationales et internationales constitue un élément clef du dispositif de conformité du Groupe BPCE.



APPLIQUER STRICTEMENT LES RÈGLEMENTATIONS ET N'ACCEPTER AUCUNE ACTIVITÉ AYANT POUR OBJET OU POUR EFFET DE CONTOURNER LES INTERDICTIONS



Oney veille à appliquer strictement les réglementations et n’accepter aucune activité ayant pour objet ou pour effet de contourner les interdictions prévues par ces dernières.

Le Groupe BPCE se conforme à toutes les formes de sanctions financières applicables, qui peuvent cibler un pays ou un territoire, une organisation, un individu, une personne morale, un navire, un avion, certains biens ou services, ou certaines activités, qu’il s’agisse de gels d’avoir et des ressources économiques, d’embargo total, de restrictions ou d’embargos spécifiques sur des types de transactions particuliers ou sur l’exportation ou l’importation de certains biens, services ou technologies.

Oney s’intègre au dispositif « Sanctions » aux côtés du Groupe BPCE. Ces exigences s’imposent aux dirigeants ainsi qu’à tous les collaborateurs, en particulier aux services de la Conformité.

Oney reçoit les communications de BPCE et, participe aux conférences audios organisées. Oney a déployé les formations Sanctions et Embargos en France durant l’année 2025. Le déploiement de ses formations se poursuit dans les entités au cours de l’année 2026.

3. UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

3.1 UNE RELATION DURABLE ET ÉQUILIBRÉE AVEC LES FOURNISSEURS

Oney est attaché à la promotion d'**une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs** dans le cadre de la Politique Achats Responsables du Groupe BPCE.

Oney Bank SA contribue au dynamisme et à la collaboration au sein de son écosystème fournisseurs. La part de dépenses pour les fournisseurs (PME/ETI) est de 76%. En 2025, 89% des achats sont réalisés auprès de fournisseurs français, 91,3% du montant total des factures est réglé dans le délai de paiement standard.

En 2025, le Groupe BPCE a réalisé la mesure de son empreinte socio-économique de ses dépenses 2024. Cette étude, menée selon la méthode *Local Footprint®*, permet de quantifier les retombées économiques d'une entreprise en France, en termes d'emplois soutenus et de PIB généré. Elle matérialise la contribution de l'entreprise à son écosystème et mesure la valeur créée pour ses parties prenantes.

Cette étude a été réalisée pour Oney au niveau de Oney Bank SA sur un périmètre d'achats de 73,7 millions d'euros, elle permet d'établir que **ces achats ont généré 117 millions d'euros de richesse dans l'économie et soutenu 1480 emplois en 2024.**

89 %

DES ACHATS
SONT RÉALISÉS AUPRÈS
DE FOURNISSEURS FRANÇAIS
pour Oney Bank SA en 2025

Adossé à la norme achats responsables ISO 20400, le label *Relations fournisseurs et Achats Responsables (RFAR)* est décerné par la Médiation des entreprises (dépendant du ministère de l'Économie et des Finances) et le CNA (Conseil National des Achats). Il vise à distinguer les entreprises françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. En confiant les dossiers d'achat d'un enjeu significatif à BPCE Achats & Services, Oney profite du savoir-faire de BPCE Achats & Services et de son label RFAR.

Dans une volonté d'amélioration continue, l'enquête « Écoute de la voix des fournisseurs » a été réalisée pour la première fois en avril 2025 aux bornes de Oney Bank SA auprès d'un panel de 73 fournisseurs (taux de réponse 58%). Le résultat a montré que **la RSE est vue avant tout comme une conviction pour 62%** des répondants et 74% d'entre eux sont favorables à être associés aux projets de Oney dans ce domaine.

Pour les filiales Oney à l'étranger, BPCE Achats & Services propose **une animation mensuelle sur différentes thématiques dont la RSE.**

Par ailleurs, historiquement, Oney Bank SA adhère également à SRS (Société de Recherche de Synergies) réservée aux sociétés adhérentes (principalement membres de l'Association Familiale Mulliez) afin de travailler les synergies métier et le partage de bonnes pratiques. Ainsi Oney Bank SA bénéficie d'un double accompagnement de ses actionnaires lui permettant de traiter avec plus d'efficacité les sujets RSE liés à ses achats.

3.2 DES CRITÈRES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX POUR SÉLECTIONNER LES FOURNISSEURS

Oney déploie la politique Achats Responsables du Groupe BPCE dans un objectif de performance globale et durable, impliquant les entreprises du groupe et leurs fournisseurs.

Le processus de consultation intègre la prise en compte de critères sociaux et environnementaux lors des consultations pour la sélection des fournisseurs. Le niveau de risque RSE propre à la prestation est pris en compte (*outil de cartographie des risques RSE construit avec l'AFNOR*) afin d'identifier les mesures prioritaires à traiter pour mitiger ces risques le cas échéant. Une pondération liée au niveau de risque est également proposée pour la prise en compte de l'évaluation de la réponse du fournisseur :

- › **Des spécifications RSE** sont proposées pour intégration au cahier des charges par les métiers prescripteurs en lien avec les risques préalablement identifiés ;
- › Un questionnaire RSE spécifique à **la catégorie d'achat** visée est utilisé lors des consultations pour mesurer la performance RSE des fournisseurs et identifier des plans de progrès à mettre en place dans le cadre de la prestation. Ces questionnaires visent également à sensibiliser les fournisseurs aux enjeux RSE et à intégrer la problématique carbone dans les solutions proposées ;
- › **La phase de contractualisation** intègre dès que possible les plans de progrès RSE élaborés notamment grâce à l'analyse des réponses au questionnaire RSE.

3.3 DISPOSITIF DE SUIVI DES DÉLAIS DE PAIEMENT

BPCE Achats & Services, qui mutualise des activités support pour le compte de Oney, s'est doté d'un dispositif de suivi des délais de paiement qui permet de vérifier l'alignement des entités du Groupe BPCE sur l'objectif maximum des 28 jours de délais de paiement moyen et d'alerter en cas de dépassement de ce seuil.

Un livre blanc a été diffusé, exposant les enjeux réglementaires, les objectifs à atteindre, les bonnes pratiques à adopter, ainsi que la méthodologie de calcul pour garantir des données fiables et homogènes. Ce livre blanc et un tableau de bord trimestriel sont accessibles à toutes les entités du Groupe BPCE et à leurs dirigeants.

Glossaire.

AFECEI : Association Française des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement

AFA : Agence Française Anticorruption

API : Application Programming Interface

ASF : Association Française des Sociétés Financières

BNPL : Buy Now Pay Later

BPCE : Banque Populaire Caisse d'Épargne

BtoB : Business to Business

BtoBtoC : Business to Business to Consumer

BtoC : Business to Consumer

BC-FT : Blanchiment de Capitaux et Financement du Terrorisme

CA : Chiffre d'Affaires (ou Conseil d'Administration selon le contexte)

CAC : Commissaires aux Comptes

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CES : Customer Effort Score

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

COPIL : Comité de Pilotage

CSE : Comité Social et Économique

CSAT : Customer Satisfaction

CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

CSSCT : Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

DAB : Distributeur Automatique de Billets

DPO : Délégué à la Protection des Données

DRH : Direction des Ressources Humaines

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

ESG : Environnement, Social, Gouvernance

ESRS : European Sustainability Reporting Standards

FICP : Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers

GEPP : Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

GES : Gaz à Effet de Serre

HRBP : Human Resources Business Partner

IA : Intelligence Artificielle

ICI : In Confidence Insurance

ISO : International Organization for Standardization

IT : Information Technology

LEED : Leadership in Energy and Environmental Design

LPS : Libre Prestation de Services

NPS : Net Promoter Score

OBSA : Oney Bank SA

ONGD : Organisation Non Gouvernementale pour le Développement

PAPRI Pact : Plan/Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels

PNB : Produit Net Bancaire

PPA : Power Purchase Agreement

PSP : Prestataire de Services de Paiement

PTZ : Prêt à Taux Zéro

PVC : Polychlorure de Vinyle

QVCT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

RH : Ressources Humaines

RPS : Risques Psychosociaux

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SEEPH : Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

SI : Système d'Information

SOC : Security Operations Center

Scope 1 : Émissions directes de GES

Scope 2 : Émissions indirectes liées à l'énergie

Scope 3 : Autres émissions indirectes

STPA : Secteur du Travail Protégé et Adapté

teq. CO2 : tonne équivalent CO₂

TRACFIN : Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers clandestins



La société Oney Bank,
Société anonyme au capital de 71.801.205 euros,
dont le siège social est à CROIX (59 170) – 34 avenue de Flandre – immatriculée
au registre du Commerce et des Sociétés
de Lille Métropole sous le numéro 546 380 197.



oney
YOUR MONEY YOUR WAY